## Direction du Développement et de l'Economie Rurale

Service des Aménagements Ruraux et de l'Hydraulique

## ETUDE HYDRAULIQUE DU FRANCHISSEMENT DE LA RIVIERE LA FOA PAR LA ROUTE TERRITORIALE N° 1



## SOMMAIRE

LISTE DES FIGURES

OBJE	T DE L'ETUDE
CVNT	HESE ET CONCLUSIONS
OINT	HESE EI CONCLUSIONS
СНАР	ITRE 1 - ETUDE HYDROLOGIQUE1
1.1	Bassins versants 1
1.2	Etude hydrologique des débits de crue
1.3	Conclusion 4
CHAP	ITRE 2 - ETUDE HYDRAULIQUE DE L'ETAT ACTUEL
2.1	Modélisation 7
2.2	Calage du modèle 8
2.3	Submersion de la RT1 dans l'état actuel
CHAP	ITRE 3 - ETUDE HYDRAULIQUE DE L'ETAT AMENAGE (lère phase)
3.1	Aménagements envisageables
3.2	Etude de la mise hors d'eau de la RTI pour la crue biennale
	ITRE 4 - ETUDE HYDRAULIQUE DE L'ETAT AMENAGE (2e phase)
4.1	Position du problème 23
4.2	Impact de la coupure de boucle aval
4.3	Impact de l'augmentation d'ouverture de l'ouvrage principal et de la création d'un chenal de décharge de crue en rive droite amont

CHAP	ITRE 5 - ETUDE HYDRAULIQUE DE L'ETAT AMENAGE (3e phase)	27
5.1	Position du problème	27
5.2	Effet d'un élargissement du lit mineur aval	27
5.3	Etude des ouvrages de décharge	28
5.4	Etude de l'impact du chenal de crue rive droite amont	28
5.5	Conclusion	30
Anne	xe A - Calcul des pertes de charge	35
Anne	xe B - Calcul des lignes d'eau	37

## LISTE DES FIGURES

- 1. Relation débit-superficie (région Nera/Foa)
- 2. Profil en long de la rivière la Foa
- 3. Loi hauteur-débit du barrage anti-sel
- 4. Loi hauteur-débit à l'aval de la RT1
- 5. Portion de la RT1 submergée lors du cyclone GYAN
- 6. Remous en fonction de la section d'ouvrages de décharge
- 7. Schéma entonnement restitution d'un ouvrage de décharge

## OBJET DE L'ETUDE

La route territoriale n° l franchit la rivière la Foa à l'entrée Sud de la Commune de la Foa. En période de crue, la route est souvent coupée sur une distance pouvant atteindre 1000 m.

Il est envisagé de rehausser le profil en long de la RT1 dans cette zone et de refaire le pont sur la rivière la Foa.

La présente étude a pour but de préciser l'hydrologie de la rivière la Foa à partir des données disponibles, d'estimer les cotes d'écoulement dans l'état actuel, puis de donner les éléments nécessaires au calage de la future RTl et au dimensionnement des ouvrages de franchissement.

## SYNTHESE ET CONCLUSIONS

## 1. ETUDE HYDROLOGIQUE

A partir de reconstitutions depuis les bassins versants voisins et de calculs de lignes d'eau locales comparées aux laisses de crue disponibles, on propose la fourchette d'estimation suivante :

	Débit rivière Foa au franchissement
Période de retour	de la RT1 (m³/s)
2	810 < Q < 970
5	1540 < Q < 1850
10	1940 < Q < 2335
20	2620 < Q < 3155

## 2. ETUDE HYDRAULIQUE DE L'ETAT ACTUEL

## 2.1 CALAGE DU CYCLONE GYAN

Une modélisation du cours d'eau a été réalisée sur une longueur de 8 km environ à l'amont du barrage anti-sel actuel.

Le modèle a été calé sur la crue du cyclone GYAN pour laquelle on dispose de quelques cotes de niveau. C'est ainsi que le débit de cette crue a été estimé à  $1650~{\rm m}^3/{\rm s}$  au droit de la RT1 et à  $2150~{\rm m}^3/{\rm s}$  au droit du barrage anti-sel. La crue a submergé la RT1. Le débit de surverse en rive gauche correspondant est estimé à  $925~{\rm m}^3/{\rm s}$  environ.

#### 2.2 IMPACT DU BARRAGE ANTI-SEL

On a vérifié que le barrage n'avait aucun impact hydraulique sur les niveaux de crue au droit de la RTl dans l'état actuel. Cependant, à terme, un tel ouvrage est susceptible de créer une sédimentation (pouvant atteindre 0,60 m) qui relèvera la loi hauteur-débit à l'aval de la RTl. Un curage du lit mineur pourrait compenser cet effet.

## 2.3 CRUES DE PERIODE DE RETOUR 2,5 ET 10 ANS

On a calculé dans l'état actuel les lignes d'eau des crues de période de retour 2, 5 et 10 ans. Au droit de la RT1, on obtient les résultats suivants :

Période de retour (an)	Débit (m³/s)	Cote à l'aval du pont de la RT1 (P15) NGNC
2	810	5,60
	970	5,85
5	1540	6,55
	1850	6,85
10	1940	7,00

Le débit de surverse sur la RT1 varie entre 40 % et 60 % du débit total quand on passe de la crue biennale à la crue décennale.

## ETUDE DE L'ETAT AMENAGE

Cette étude a été réalisée en plusieurs étapes et ajustée en fonction des remarques du SARH.

## Il ressort de l'étude que :

Des aménagements à l'aval de la RTl pour abaisser le niveau aval et donc la cote de calage de la future route, tels que des recalibrages ou coupures de boucle, n'apportent pas d'amélioration notable sauf à entreprendre des travaux disproportionnés avec le problème posé et qui nécessiteraient des travaux d'entretien importants (curage). Cependant la coupure de boucle aurait un effet intéressant de compensation partielle de la sédimentation créée par le seuil (de l'ordre de 25 %) et elle est conseillée.

- . Il n'est pas possible d'envisager un ouvrage de franchissement unique si on veut mettre hors d'eau la RTl pour des crues de période de retour supérieure ou égale à 2 ans. Le remous créé atteint en effet au minimum 1,0 m, valeur très élevée, qui tient à l'excentricité de l'ouvrage principal obligeant l'écoulement à un cheminement très rallongé par rapport à l'état actuel.
- L'ouvrage principal proposé pourrait être constitué de trois travées de 35 m à culées verticales en lit majeur et piles cylindriques en rivière (d = 0,80 m). Le lit mineur sous l'ouvrage serait agrandi avec une largeur au plafond de 50 m et des talus à 2/1. Dans ces conditions, les vitesses sous l'ouvrage restent dans tous les cas très acceptables (1,6 à 2,2 m/s selon la crue et le remous envisagés pour des crues de 970 à 1940 m³/s et des remous de 0,40 m à 0,80 m). Cependant selon le cas des protections de berge peuvent s'avérer nécessaires.

Le calage de la cote sous-poutre sera réalisé en ajoutant à la cote de la crue de projet dans l'état actuel, le remous admissible et une revanche de 1,0 m.

- La section d'ouvrage de décharge à mettre en place varie beaucoup selon la crue de projet et le remous toléré. La figure 6 permet de calculer cette section pour une gamme de débit allant de 970 à 1940 m³/s (T = 2 à 10 ans) et des remous allant de 0,40 m au remous maximal obtenu sans aucune décharge.
- La réalisation d'un chenal de décharge de crue en rive droite à l'amont de la RTl, en utilisant une dépression naturelle permettrait d'abaisser les niveaux amont et d'améliorer l'amenée des eaux vers l'ouvrage principal. Le chenal pourrait avoir une largeur de 30 m au plafond et des cotes amont et aval telles que le fond du chenal soit toujours hors d'eau (par exemple + 3,65 NGNC à l'amont profil PS et +2,0 NGNC à l'aval profil PE). Il ne devrait être utilisé que par des crues supérieures à la capacité actuelle du lit mineur (voire supérieure à la crue annuelle) pour éviter toute sédimentation dans le lit mineur.
- Le calage du profil en long des points hauts de la RTl sera réalisé selon la ligne de charge de l'écoulement de la Foa entre les profils Pl5 et Pl9 dans l'état futur. Le talus aval de la RTl devra être protégé par des enrochements pour éviter l'érosion lors des surverses. On donne des exemples dans le tableau page suivante.
- Divers éléments utiles pour la réalisation des ouvrages de décharge sont donnés au § 5.5 : modelage de l'entonnement et de la restitution, protection en enrochements à la sortie. Les points A, B, C (figure 5) sont prioritaires pour l'intallation d'ouvrages de décharge. L'ouvrage A devra être, si possible, privilégié en section par rapport aux autres.

arth	Débit	Remous*	Section	Cote		Cotes RT1	no	Ouvrages de décharge	rge
	(m³/s)	(m)	décharge (m²)	sous-pourre ouvrage principal	ouvrage principal Près du pont Aval NAINA	Aval NAINA	Nombre	Hauteur moyenne (m)	Largeur moyenne (m)
Biennale	970	0,41	75	7,25	6,40	7,00	m	3,50	7,15
Biennale**	970	0,51	20	7,35	6,50	7,00	က	3,50	4,75
Décennale**	1940	69*0	200	8,70	7,90	8,35	4	3,50	14,30

\* Remous à l'amont immédiat de la RT1 par rapport à l'état actuel

\*\* Chenal amont de crue rive droite approfondi par rapport au cas précédent.

L'étude d'amortissement des remous vers l'amont donne les résultats suivants pour les cas précédents :

Débit	Remous à	Re	Remous résiduels	
(m³/s)	1'amont du - franchissement (P15)	P17	P19	P22
970	0,41	0,35	0,22	-0,03
970**	0,51	0,43	0,23	-0,10
1940**	0,69	0,74	0,55	0,12

<sup>\*\*</sup> Chenal amont de crue rive droite approfondi par rapport au cas précédent.

Les remous résiduels tiennent compte du débit déchargé par le chenal rive droite d'une part, et du débit évacué vers les ouvrages de décharge sous la RT1, d'autre part.

## Chapitre 1

## ETUDE HYDROLOGIQUE

## 1.1 BASSINS VERSANTS

Le bassin versant de la rivière la Foa est proche de celui de la rivière Nera et situé comme ce dernier sur la cote Ouest de Nouvelle-Calédonie. Les deux bassins sont seulement séparés par celui, étroit, de la rivière Moindou.

Comme on ne dispose que de peu de données hydrologiques sur la rivière la Foa, on pourra utiliser les observations disponibles sur le bassin de la rivière Nera.

Le bassin versant de la rivière la Foa est de 260 km² au droit du franchissement. Il faut signaler, par ailleurs, à l'aval du franchissement, la présence de deux affluents :

- . Fö Nimoulou en rive gauche : 38 km²
- . Fonwhary en rive droite: 86 km<sup>2</sup>

## 1.2 ETUDE HYDROLOGIQUE DES DEBITS DE CRUE

## 1.2.1 DONNEES DISPONIBLES

Les données disponibles pour cette analyse sont les suivantes :

- . observations de la station limnigraphique de la rivière Boguen, affluent de la rivière Nera (période 1955-1983),
- . observations de la station limnigraphique de la rivière Foa (bassin amont, période 1981-1984),
- calcul du débit du cyclone GYAN sur la rivière Nera (aval) et Foa (aval) à partir des laisses de crue observées, à l'aide d'une modélisation des cours d'eau.

A partir des observations de la station de la rivière Boguen, on peut tenter une transposition des débits de fréquence donnée.

Cette analyse peut être complétée grâce aux observations du cyclone GYAN sur les bassins de la Nera et de la Foa pour lesquels on dispose :

- . d'une observation du débit de pointe à la station de la Boguen (amont du bassin,  $113~\rm km^2$  de bassin versant) et d'une estimation par le calcul du débit de pointe à l'aval du bassin (bassin versant de  $485~\rm km^2$ ),
- . d'une observation du débit de pointe à une station récente située en amout du bassin de la Foa (La Pierra, 115 km² de bassin versant) et d'une estimation par le calcul du débit de pointe à l'aval du bassin (bassin versant 260 km²).

#### 1.2.2 TRANSPOSITION DIRECTE DES DEBITS DEPUIS LE BASSIN DE LA BOGUEN

Soient  $Q_T$  et  $Q_T'$ , les débits de période de retour T sur deux bassins voisins et semblables du point de vue climatique et géologique, et pour ce qui concerne la couverture végétale.

Soient S et S', les superficies respectives de ces deux bassins.

On admet en hydrologie qu'une relation de la forme suivante existe entre les deux bassins :

$$\frac{Q_{T}}{Q_{T}^{\dagger}} = \left(\frac{S}{S^{\dagger}}\right)^{\alpha}$$

A est souvent pris égal à 0,8.

Cette méthode très grossière conduit aux valeurs suivantes :

Cours d'eau	Bassin	Débits de p	ointe $(m^3/s)$	de période d	ie retour T
	versant (km²)	T = 2	T = 5	T = 10	T = 20
Boguen (aval AREMO)	113	500	950	1200	1620
La FOA (Franchissement RT1)	260	970	1850	2335	3155
Fö Nimoulou	38	210	395	500	675
Fonwhary	86	400	760	965	1300
La Foa (aval confluent Fonwhary)	384	1330	2530	3190	4310

En pratique, cette méthode surestime les débits de pointe des bassins versants plus grands que le bassin connu.

1.2.3 TRANSPOSITION DES DEBITS DEPUIS LE BASSIN DE LA BOGUEN PRENANT EN COMPTE LES OBSERVATIONS RELATIVES AU CYCLONE GYAN

La méthode de transposition adoptée au paragraphe précédent fournit une valeur maximale des débits.

On peut tenter de mieux cerner l'estimation des débits de pointe à la Foa en utilisant les données disponibles pour le cyclone GYAN. On dispose, en effet, pour cet événement de :

- . Deux observations à des stations limnigraphiques :
  - une observation sur la rivière Boguen (station aval AREMO),
  - une observation sur la rivière la Foa (station Pierra).
- . Quatre estimations par calcul hydraulique calées sur des laisses de crue observées.

On obtient le tableau suivant :

Rivière	Superficie (km²)	Débit (m³/s)	Nature de 1a donnée
Boguen (aval AREMO)	113	1130	Observé
Boguen , (à la confluence)	290	1900	Calculé
Nera (franchissement RT1)		2700	Calculé
Foa (franchissement RT1)	2	1650	Calculé
Foa (barrage anti-sel)		2150	Calculé
Foa (Pierra)	119	1200	Observé

On remarque que les ruissellements observés sur la Foa (Pierra) et la Boguen (aval AREMO) sont très voisins. On peut donc supposer que l'événement GYAN a créé une crue de période de retour T identique sur les bassins voisins des rivières Nera et la Foa.

On peut relier le débit de période de retour T à la superficie de bassin versant contrôlée par la formule :

$$Q(T) = A(T) S^{\alpha}$$

où, A(T) est une constante pour une période de retour donnée A et  $\alpha$  sont des caractéristiques régionales.

Cette relation peut s'écrire :

$$Log Q(T) = A(T) + \propto Log S$$

La figure 1 présente l'alignement des points. La pente de la droite donne le coefficient .

$$\propto = 0.578$$

Sous l'hypothèse que le cyclone GYAN a généré une crue de période de retour équivalente sur les bassins des rivières Boguen, Nera et Foa, on peut donc estimer le valeur régionale du coefficient  $\bowtie$  qui conduit à la transposition suivante :

$$\frac{Q_{T}}{Q_{T}^{\dagger}} = \left(\frac{S}{S^{\dagger}}\right)^{0,578}$$

On obtient alors en transposant les débits depuis la rivière Boguen :

Période de retour	2	5	10	20
Débits Foa (RT1)	810	1540	1940	2620

#### 1.3 CONCLUSION

Les deux méthodes de transposition utilisées précédemment sont assez arbitraires mais on ne dispose d'aucun autre moyen d'estimer les débits de la rivière la Foa. La dernière méthode est plus séduisante car elle se rattache à des observations. Cependant, un biais peut être introduit par le fait que la crue observée n'avait pas la même période de retour sur les divers bassins versants.

On proposera une fourchette de débits constituée par ces deux estimations :

Période de retour	Débit Foa (RT1) (m³/s)
2	810 < Q < 970
5	1.540 < Q < 1850
10	1940 < Q < 2335
20	2620 < Q < 3155

## Chapitre 2

## ETUDE HYDRAULIQUE DE L'ETAT ACTUEL

## 2.1 MODELISATION

Les données topographiques disponibles sont les suivantes :

- . 24 profils en travers du lit mineur,
- . 1 profil en travers du lit majeur en aval de la zone d'étude (P3),
- . la carte 1/50 000 IGN,
- . un plan au 1/10 000 portant des cotes en lit majeur,
- un levé au 1/2000 (SARH) de la RT1 et de deux dépressions existant dans le terrain naturel (hors rivière la Foa),
- un levé au 1/500 (Travaux Publics) de la RT1 et du terrain avoisinant avec tracé de l'axe de la future route,
- . un profil en long de la RT1.

Par ailleurs, des laisses de crue ont été nivelées après enquête par le SARH, dans la zone d'étude, pour les événements suivants :

. crue la plus haute connue

antérieure au barrage

. cyclone GYAN

anti-sel

. crue du 14-15 septembre 1985

postérieure au barrage anti-sel

La RTI constitue un obstacle à l'écoulement qui crée une perte de charge variable en fonction du débit :

 avant déversement sur la route, la perte de charge est créée uniquement par l'ouvrage de franchissement,

- elle est maximale au début du débordement puis diminue peu à peu avec l'accroissement du débit,
- quand l'écoulement devient noyé au passage de la route, la perte de charge est assez faible.

On a constitué deux modèles du cours d'eau :

- . un modèle aval Pl ---> Pl4 (aval du franchissement),
- . un modèle amont P15 ----> P24 (amont du franchissement).

La perte de charge complexe du franchissement a été calculée manuellement en fonction des relations hydrauliques classiques.

## 2.2 CALAGE DU MODELE

On a réalisé un calage du modèle pour le cyclone GYAN dont on a une estimation d'ordre de grandeur du débit par l'analyse hydrologique et pour lequel plusieurs laisses de crue sont observées.

## 2.2.1 MODELE AVAL

Sur le modèle aval, on observe le présence de deux affluents Fö Nimoulou et Fonwhary. L'étude hydrologique du chapitre 1 a permis d'estimer des débits de pointe de ces affluents pour diverses périodes de retour. Cependant, les pointes de crue de ces cours d'eau précèdent probablement la pointe de la rivière la Foa.

Les superficies de ces deux affiluents représentent environ 30 % de la superficie totale de la Foa après confluence dont 70 % sont sur la rivière Fonwhary.

Le calage le plus satisfaisant a été obtenu avec les valeurs de débits suivantes :

QFoa	$1650 \text{ m}^3/\text{s}$
QFonwhary ————————————————————————————————————	$350 \text{ m}^3/\text{s}$
QFö Nimoulou	$150 \text{ m}^3/\text{s}$
Ototal —	2150 m3/s

Les apports des affluents (répartis a priori entre les deux proportionnellement aux superficies) constituent 23 % du débit total.

Les coefficients de Strickler adoptés pour le calcul sont :

K = 28 dans le lit mineur,

K = 14 dans le lit majeur (12 entre P13 et P14)

Ces valeurs sont normales et mêmes plutôt un peu fortes ce qui va dans le sens de la sécurité. Il n'y a pas lieu de les augmenter pour accroître artificiellement le débit correspondant.

On remarque dans le tableau de calcul ci-dessous que les cotes observées correspondent à peu près aux cotes ou charges calculées.

CAUN	G-PARGE (m)	V.(TESSE (m/s)	NIVEAU (m)	DEBIT (m3/s)	FK (Km)	FOINT
→ 6.7	6.66	1.81	6.50	1650.00	4.280	F14
	6.27	1.51	6.15	1800.00	4.710	P13
	6.03	0.78	6.00	1800.00	4.980	P12
	5.86	1.02	5.81	1800,00	5,230	F8
	5.81	1.34	5.72	1800.00	5,400	F7
	5.61	1,10	5.54	1800.00	5.730	P6
	5.46	1.18	5.39	2150.00	6.070	F5
5.1	5.24	1.40	5.14	2150.00	6.540	P4
	4.99	1.93	4.80	2150.00	5.960	P3
	4.51	1.95	4.31	2150.00	7,420	F2
	4.02	1.52	3.90	2150.00	7,820	P1

## 2.2.2 MODELE AMONT

Le modèle amont a été calé en partant du niveau à l'amont immédiat du franchissement.

L'écoulement au niveau du franchissement et à l'amont est plus complexe qu'à l'aval.

En effet, une partie du débit quitte l'écoulement du lit mineur et du lit majeur proche pour franchir la RTl et retrouver le lit majeur d'écoulement rive gauche en aval de la RTl, court-circuitant la boucle du lit mineur.

Le problème est de savoir :

- . quel débit franchit la RT1 en rive gauche ?
- comment prendre en compte dans le calcul le débit qui quitte l'écoulement axé sur le lit mineur de la Foa pour franchir la RT1.

On suppose que le débit Q' qui franchit la RTI en rive gauche est le même que celui qui quitte l'écoulement de la Foa axé sur le lit mineur.

## a. Estimation du débit de surverse sur la RT1

Pour des débits pas trop importants la RT1 constitue un barrage qui renvoie les eaux vers le pont. Lorsque le débit monte, l'eau franchit la RT1 qui crée une perte de charge, fonctionnant comme un seuil dénoyé. Lorsque le débit monte encore, le RTl est effacée et se comporte comme un seuil noyé. Le débit qui la franchit alors est indéterminé. Dans le cas du cyclone GYAN, la RT1 fonctionnait comme un seuil noyé. On a estimé le débit par différence entre le débit total et le débit estimé du lit mineur et du lit majeur rive droite. On a supposé que le talus de la RT! et le pont ne créaît pas de pertes de charge. La pente de la ligne d'eau en aval du franchissement est de 0,77 %. La débitance du lit mineur sous la cote 6,70 NGNC au niveau de l'ouvrage est d'environ 25 000, ce qui conduit à un débit d'environ 700 m3/s au niveau du pont. En rive droite, la débitance au niveau du franchissement et à l'amont est très faible ( \( \simeq 900 \), ce qui conduit à un débit possible de 25 m<sup>3</sup>/s. Le débit total étant de 1650 m<sup>3</sup>/s, le débit franchissant la RT1 en rive gauche peut être estimé à 925 m³/s. On vérifie que ce débit franchit la RTI sans perte de charge à la cote 6,70 environ.

Le seuil constitué par la RTI a été discrétisé dans l'état actuel de la façon suivante :

	Cote (NGNC)	Largeur (m)	1
	5,02	100	
	5.2	62	
	5.1	72	
anti A 🕕 "L	105.4	65	
	5.6	100	
	5.7	50	
		40	
	5.9	40	
	6.1	40	
	6.25	100	
	6.0	140	

Un coefficient de contraction de 0,7 a été adopté.

## b. Calcul de l'écoulement à l'amont du franchissement

La cote à l'amont du franchissement est supposée égale à 6.70 NGNC c'est-à-dire qu'il n'y a pas de perte de charge au franchissement du talus comme le montre le calcul et comme le laisse supposer une laisse de crue observée à l'amont de la RTl, au Nord de Naïna (6.70 NGNC).

On suppose que l'écoulement peut être divisé en deux parties.

- une partie suit l'axe du lit mineur et franchit la RTl au droit du pont de la RTl et sur une faible distance en rive gauche et rive droite du pont (débit 725 m³/s). Cet écoulement dit axial peut grossièrement être délimité en rive droite par la route RM3 et en rive gauche par le CR7,
- . l'autre partie quitte cet écoulement principal pour franchir la RTl et former à l'aval de la RTl le lit majeur rive gauche du cours d'eau. Le débit vaut 925 m³/s.

Pour schématiser cet écoulement complexe, on a donc enlevé de l'écoulement axial un débit total de 925 m³/s qui se répartit grossièrement entre les profils P15 et l'amont du profil P19, d'après l'examen des documents cartographiques disponibles, soit sur une longueur de 900 m ce qui correspond à un débit moyen q' de 1,03 m³/s/m1.

Le prélèvement a été rapporté aux points de calcul de la façon suivante :

Tableau 1

Tronçon du modèle affecté par la perte de débit	Longueur (m)	Profil de calcul	Débit prélevé (m³/s)
Amont P19 + demi-trongon P18-P19	- objugat to	P19	
Demi-tronçon P18-P19 + demi-tronçon P18-P17			250 q' = 257
Demi-tronçon P18-P17 + demi-tronçon P17-P15		P17	285 q' = 293
Demi-tronçon P17-P15		P16	160 q' = 165
Total	900	erran Pun II. Erren errei 183	925

#### Le tableau suivant présente les résultats de calcul.

FOINT	19K (Km)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (m)	LAISSES GYAN
F:24	0,000	1650.00	9.32	0.66	9.34	→ 9.30
P23	0.810	1650.00	8.77	2.68	9,14	8.90
P.22	1.300	1650.00	8.38	1.61	8.52	
F/21	2.050	1650.00	7.88	0.77	7,91	
P20	2.600	1650.00	7.71	1.24	7.79	
F19	3,000	1440.00	7.46	1.05	7.52	
P18	3.260	1193.00	7.22	1.94	7.41	
P17	3.530	890.00	7.04	1.49	7.16	
P16	3.850	725.00	6.88	1.29	6.96	
P15	4.050	725.00	6.70	1.94	6.89	İ

Les laisses observées à l'amont du modèle concordent avec les résultats obtenus. La laisse levée en rive droite au niveau du lieu-dit Méaré (entre P19 et P20) est manifestement trop basse. La laisse observée en rive gauche vers Naïna au niveau de P20 paraît aussi un peu basse.

Compte tenu des imprécisions du calcul (définition précise du lit majeur difficile, complexité de l'écoulement bidimensionnel entre la RTI et la rive gauche du cours d'eau), le calage obtenu nous paraît réaliste et satisfaisant. On ne dispose d'ailleurs d'aucun autre élément permettant d'affiner les calculs précédents.

La figure 2 présente le profil en long de la crue ainsi que les cotes des sommets de berge rive gauche et rive droite du lit mineur et les cotes du fond.

## 2.3 SUBMERSION DE LA RT1 DANS L'ETAT ACTUEL

## 2.3.1 ETUDE DE L'IMPACT DU BARRAGE ANTI-SEL

Le barrage anti-sel réalisé par le SARH après le cyclone GYAN a été introduit dans le modèle d'écoulement.

Cet ouvrage n'a pas d'impact en terme de remous hydraulique sur les niveaux d'eau actuels au droit de la RTI. Cependant, il faut faire ici les mêmes remarques que pour le barrage anti-sel de la rivière Nera. Un tel ouvrage créera à terme une sédimentation remontant vers l'amont ce qui diminuera la capacité du lit mineur, augmentera les débordements, et relèvera la loi hauteur-débit à l'aval de la RTI augmentant ainsi la fréquence de submersion. Cet effet ne pourra être compensé que par un curage du lit (à moins d'adjoindre un vannage au seuil existant).

La figure 3 présente la loi de fonctionnement du seuil. Si on prend comme référence un débit de  $200~\text{m}^3/\text{s}$  qui déborde en quelques points dans l'état naturel (vitesse en lit mineur avaî dépassant 1~m/s), on peut penser qu'à terme une sédimentation de l'ordre de 0.60~m est envisageable à l'amont de l'ouvrage.

Dans la suite de cette étude, on s'est placé dans l'état actuel (1986) sans tenir compte d'une éventuelle sédimentation ultérieure. On suppose ainsi que l'entretien du lit est assuré.

## 2.3.2 LOI HAUTEUR-DEBIT A L'AVAL DE LA RT1

La figure 4 présente la loi hauteur-débit obtenue à l'aval de la RT1 (profil P14). Cette loi dépend de la répartition des apports des affluents d'aval (Fö Nimoulou et Fonwhary).

On a considéré une répartition des débits fonction des superficies relatives des bassins versants comme pour le cyclone GYAN.

Les cotes de la RT1 sont variables selon le profil en long et, dans une section, selon le profil en travers. A la cote +5,0 NGNC, la route commence à être submergée sur environ 135 m.

Le débit est alors de 575 m³/s ce qui correspond à une période de retour d'environ 1,5 an.

#### 2.3.3 ETUDE DES CRUES DE PERIODE DE RETOUR 2 ET 5 ANS

Deux périodes de retour 2 et 5 ans ont été retenues pour étudier la mise hors d'eau de la RT1 sur toute la zone submergée actuellement. La figure 5 présente la zone submergée observée lors du cyclone GYAN selon les indications recueillies sur le terrain ou auprès des services administratifs.

Les calculs sont donnés en annexe. Les lignes d'eau sont reportées sur la figure 2.

Le tableau ci-dessous indique les cotes atteintes au niveau du pont selon la fourchette des débits estimés dans l'étude hydrologique.

Période de retour	Fourchette de débit (m³/s) (RT1)	Niveaux correspondants au P15 (pont RT1) (NGNC)
2	810 < Q < 970	5,60 < Z < 5,85
5	1540 < Q < 1850	6,55 < Z < 6,85

On remarque que l'imprécision sur les débits a des conséquences relativement peu importantes sur les niveaux.

Dans l'état actuel, les crues de période de retour supérieures à 2 ans franchissent la RTl avec une faible perte de charge puisque l'écoulement dispose d'une grande longueur déversante et que le déversement s'effectue de façon noyée.

En conséquence, le niveau à l'amont de la RT1 et la répartition des débits sont les suivants (Calcul effectué comme pour le cyclone GYAN).

Période de retour	Débit sous l'ouvrage	Débit franchissant	Cote amont RT1
	(m <sup>3</sup> /s)	1a RT1 (m³/s)	(NGNC)
T = 2	570	400	5,85
T = 5	765	1085	6,85

## Chapitre 3

# ETUDE HYDRAULIQUE DE L'ETAT AMENAGE (première phase)

## 3.1 AMENAGEMENTS ENVISAGEABLES

La mise hors d'eau de la RTl pour une crue de période de retour donnée se traduira par une concentration des débits sous les ouvrages de franchissement et par un remous à l'amont de l'ouvrage. Le remous sera d'autant plus faible que les ouvertures pratiquées dans le talus de la route offriront une plus grande section de passage à l'écoulement.

A priori, les possibilités sont les suivantes :

- . pont principal sur le lit mineur de la Foa,
- ouvrages de décharge situés au droit de deux dépressions du terrain naturel.

#### 3.1.1 OUVRAGE PRINCIPAL

Il serait constitué selon les indications fournies initialement par le service des Travaux Publics :

- . soit de trois travées, avec deux piles en rivière de 0,60 m de large sur 4,0 m de long,
- . soit de deux travées avec une pile centrale, fût cylindrique unique de 1,90 m de diamètre.

L'ouverture totale de l'ouvrage serait de 60 à 70 m. Actuellement, la largeur du lit mineur au droit du franchissement est de 36 m d'après la section P15. Il y aurait élargissement du lit mineur au droit du franchissement.

#### 3.1.2 OUVRAGES DE DECHARGE

Actuellement, on recense la présence :

- . d'un  $\emptyset$  1000 et d'un  $\emptyset$  600 dans le coude de la RT1 au niveau de la dépression n° 1,
- . de deux Ø 800 situés entre les deux dépressions signalées n° l et n° 2,
- d'un pont cadre (1,90 x 1,40) situé au droit de la dépression n° 2,
- . d'un Ø 800 situé un peu en amont de l'ouvrage précédent.

Ces ouvrages servent principalement au ressuyage des terres après la crue. Ils n'ont pas été pris en compte dans les calculs de l'état actuel effectués pour les crues de période de retour T=2 et T=5 ans, car le débit qu'ils évacuent est négligeable par rapport au débit déversé sur la RT1.

Signalons que la dépression n° 1 rejoint directement la Foa à l'aval du franchissement au niveau du profil P14. La dépression n° 2 rejoint la rivière Fö Nimoulou qui se jette dans la Foa en P13.

## 3.2 ETUDE DE LA MISE HORS D'EAU DE LA RT1 POUR LA CRUE BYENNALE

On suppose que la RT1 est complètement hors d'eau dans les conditions d'écoulement de la crue biennale. Tout le débit  $(970~\text{m}^3/\text{s})$  doit donc se concentrer sous les ouvrages de franchissement.

## 3.2.1 OUVRAGE PRINCIPAL UNIQUE

On suppose dans un premier temps que l'ouvrage principal sur le lit mineur est unique. On suppose que la section de la rivière sera élargie de façon à atteindre au niveau du tablier une ouverture de 60 à 70 m comme cela a été précisé par le service des Ponts et Chaussées lors d'une réunion tenue à Nouméa en mai 1986.

Le calage de la sous-poutre peut-être réalisé selon des conditions de période de retour de mise hors d'eau différentes de celles retenues pour la RT1. On peut, en effet, souhaiter que l'ouvrage n'ait pas à souffrir trop souvent de chocs de troncs d'arbres, etc. Le tableau ci-dessous indique les cotes de niveau à l'aval immédiat de l'ouvrage susceptibles d'être observées pour diverses périodes de retour (on se place toujours du côté pessimiste de la fourchette de débits estimés).

*****	Période de reto	ur nîven'î elexa sa	Cote à l'aval de l'ouvrage (NGNC)
	2		5,85
	5		6,85
	10		
	20		8,00

En pratique, il nous paraît raisonnable de caler la sous-poutre de l'ouvrage à 1,0 m au-dessus de la côte de calage retenue pour la RTl. On s'assure ainsi que pour la période de retour choisie pour la RTl, on n'aura à la limite de débordement sur la RTl, c'est-à-dire, lorsque les vitesses seront les plus élevées sous l'ouvrage, aucun risque de heurt de tronc d'arbre contre le tablier, ni d'accrochage.

La perte de charge créée par le talus de la RTI se compose de deux termes :

- .  $\Delta$  H c : perte de charge dynamique due à la convergence-divergence sous l'ouvrage.
- perte de charge par frottement due à l'allongement du parcours des filets liquides qui doivent converger vers l'ouvrage, puis diverger après l'ouvrage au lieu de franchir tout droit la RTl comme dans l'état actuel.

La perte de charge totale H vaut  $\Delta H = \Delta Hc + \Delta HF$ 

Le remous créé par l'ouvrage est assimilé à  $\Delta$  H, à l'amont de l'ouvrage.

Par ailleurs, il faut tenir compte de l'écoulement qui se crée le long du talus de la RT1, en amont du franchissement : cet écoulement à une certaine pente i de sorte qu'en un point le long de la RT1, situé à une distance L du pont, le remous R vaut :

$$R = \Delta H + iL$$

La RT1 doit donc être calée en tenant compte de R.

La perte de charge dynamique est de la forme :

$$\Delta \text{ Hc} = \frac{k}{2g} \frac{\text{Vs}^2}{2g}$$

où:

Vs est la vitesse sous l'ouvrage

K est un coefficient expérimental fonction des paramètres suivants :

$$M = \frac{Q1}{Q}$$

Q1 débit passant dans l'état naturel sous la section du futur ouvrage, Q débit total de crue ----> K1,

- . nombre, forme et dimension des piles ---> Kp,
- excentricité de l'ouvrage dans le lit total d'écoulement naturel ——> Ke

$$K = K1 + Kp + Ke$$

La perte de charge par frottement est exprimée sous la forme suivante :

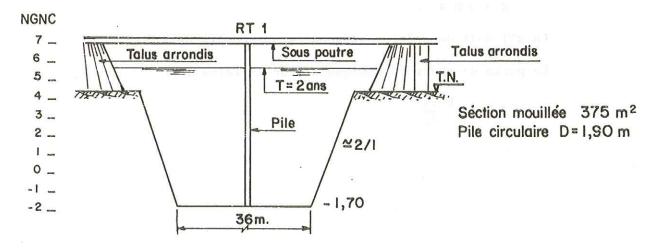
HF = 2,5 J B 
$$(\frac{Do}{Ds} - 1)$$

où:

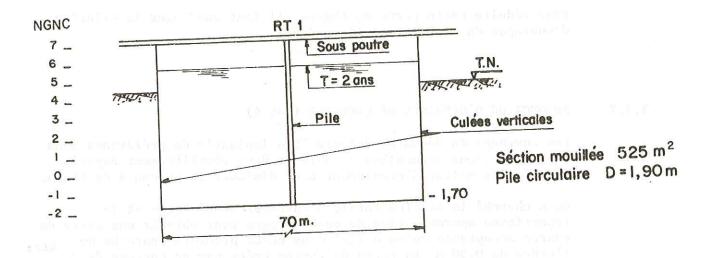
- J pente de la ligne d'énergie de l'écoulement naturel
- B largeur de l'écoulement en lit majeur rive gauche (P14)
- Do Débitance dans l'état naturel,
- Ds Débitance moyenne du lit mineur sur le tronçon du franchissement.

Les calculs ont été effectués dans les trois cas suivants envisageables explicités par les schémas ci-dessous :

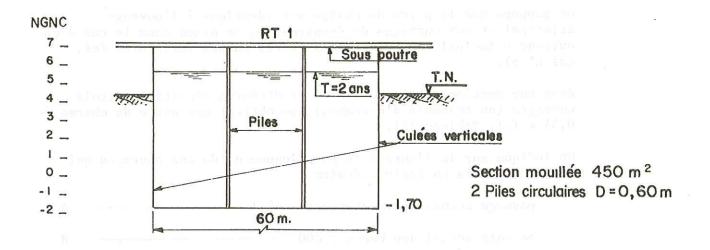
Cas 1



Cas 2



Cas 3



Les résultats obtenus sont donnés au tableau Al de l'annexe A.

On remarque que la perte de charge est très élevée (de l'ordre de l m) et en grande partie créée par l'allongement du parcours de l'écoulement dû à l'excentricité de l'ouvrage.

Pour réduire cette perte de charge, il faut envisager la création d'ouvrages de décharge en lit majeur.

## 3.2.2 ADJONCTION D'OUVRAGES DE DECHARGE (cas 4)

Les ouvrages de décharge doivent être implantés de préférence dans les dépressions naturelles et doivent être régulièrement espacés dans le lit majeur d'écoulement pour diminuer le parcours de l'eau.

On a cherché la section totale d'ouvrages de décharge et la répartition approximative de ces ouvrages pour obtenir une perte de charge acceptable qu'on a fixé dans cette première approche de l'ordre de 0,30 m. La perte de charge créée par un ouvrage de décharge se compose comme pour l'ouvrage principal:

. d'un terme dynamique

DHC = 1,5 
$$\frac{V^2}{2g}$$
 (valable pour un dalot)

V : vitesse sous l'ouvrage

. d'un terme de frottement évalué selon le même principe que pour l'ouvrage principal.

On suppose que la perte de charge est identique à l'ouvrage principal et aux ouvrages de décharge. On se place dans le cas d'un ouvrage principal avec deux piles et des culées verticales (cf. cas n° 3).

Avec une section totale de 118 m<sup>2</sup> de décharge répartie en trois ouvrages (ou ensemble d'ouvrages), on obtient une perte de charge de 0,34 m (cf. Tableau Al).

On indique sur la figure 4 le positionnement de ces ouvrages qui seront répartis en trois endroits :

passage	actuel	de la dépression n° l	A
passage	actuel	des buses Ø 800	В
passage	actuel	de la dépression n° 2	C

Les cotes de calage de fond de ces ouvrages qui seraient surcreusés par rapport au terrain naturel et les ouvertures totales pourraient être les suivantes :

Ouvrages	Cote de fond	Ouverture (m)	Hauteur (m)
or the high the high	1,65	15	4,0
B	2,15	8	3,50
C	2,45	9	3,20

Les ouvrages A, B, C seraient des ponts cadres ou des groupes de dalots de 3,0 m d'ouverture chacun réalisés sur place.

Ces ouvrages peuvent paraître importants, mais £1 faut souligner que le talus de la route, rendu insubmersible pour la crue décennale, force, sans ouvrage de décharge, 400 m³/s à revenir vers l'ouvrage principal complètement excentré par rapport au franchissement naturel. Les ouvrages prévus acceptent 190 m³/s soit 50 % du débit franchissant la RT1 dans l'état actuel, le reste, soit 780 m³/s passant sous l'ouvrage principal à deux piles et 60 m d'ouverture.

Pour avoir une idée de l'impact du remous créé vers l'amont, on a calculé la propagation d'un remous de 0,34 m, compte tenu d'un débit de l'ordre de 200 m³/s évacué par les ouvrages de décharge (c'est-à-dire quittant le lit d'écoulement conformément à la procédure développée pour le calcul du cyclone GYAN § 2.2.2 b).

Profil	Remous (n)	
P15	0,34	
P16	0,25	Effet des décharges latérales plus faibles
P17	0,30	par les ouvrages de décharge que par
P18	0,29	déversement sur la RT1 dans l'état actuel
P19	0,26	
P20	0,22	
P21	0,17	
P22	0,11	
P23	0,09	
P24	0,05	

## 3.2.3 CONCLUSION

Ce premier essai de calage hydraulique de la RT1 pour une mise hors d'eau de la route avec une période de retour de 2 ans est le suivant, pour un remous admissible de l'ordre de 0,30 m à 0,35 m par rapport à l'état actuel :

- Cuvrage principal constitué d'une ouverture rectangulaire de 60 m comportant deux piles en rivière de 0,60 m de largeur (tête arrondie), et muni de murs en aile à 60° à l'amont (angle compté par rapport à l'axe de la route). La cote sous-poutre serait calée à 6,19 + 1 m, soit 7,20 NGNC.
- . Trois groupes d'ouvrages de décharge situés aux points A, E, C (cf. figure 4) et totalisant une section de 118 m² sous la cote au 5,65 NGNC (cote crue biennale, aval RT1 ou P14).
- . La RTI pourrait être calée selon la ligne de charge future entre les profils P15 et P19, c'est-à-dire entre les cotes 6,30 près du pont et 7,00 à l'aval de Naïna (point D).

Le calage adopté garantit que les crues de débit supérieur à la crue biennale créeront une perte de charge à peu près identique ou inférieure à celle obtenue pour la crue biennale (au maximum 0,38 m pour la crue quinquennale de  $1850 \text{ m}^3/\text{s}$ ).

Selon le calage adopté, on a trouvé les résultats suivants pour la crue quinquennale.

Débit total (m³/s)	Niveau aval RT1 (NGNC)	Perte de charge (n)	Débit sous l'ouvrage principal (n)	Vitesse sous l'ouvrage principal (u/s)	Débit sur la RT1 (m³/s)	Débit sous les ouvrages se décharge (m³/s)	Vitesse dans les ouvrages de décharge (m/s)
1850	6,69	0,37	1170	2,3	400	280	2,1

Pour limiter le remous, il faut caler la RTl au plus près de la ligne d'eau biennale calculée le long du talus amont de la RTl. Il faut éviter de prendre une revanche car on augmenterait alors le remous pour certaines crues plus fortes, tant que le débit de surverse ne serait pas suffisamment important.

## Chapitre 4

# ETUDE HYDRAULIQUE DE L'ETAT AMENAGE (deuxième phase)

## 4.1 POSITION DU PROBLEME

Après étude des résultats de première phase (chapitre 3) le SARH, en concertation avec les services des Ponts et Chaussées, a proposé l'étude des aménagements suivants :

- . élargissement de l'ouvrage principal,
  - pile unique en rivière cylindrique de 1,70 m de diamètre,
  - culées "boîte" à parements verticaux et murs en retour à 90° posés en lit majeur,
  - nettoyage du lit mineur entre les sections P13 et P19 (ou P20),
  - création d'un chenal de crue de 20 à 30 m de large entre les profils P16 et P23, correspondant à une dépression , naturelle en rive droite,
  - éventuellement, coupure de la boucle entre les profils P8 et P10.

Dans ces conditions, le SARH espère que les ouvrages de décharge pourront être diminués en section.

Par ailleurs, les Travaux Publics souhaitent caler la RTl au plus bas possible.

Pour analyser le problème, il faut prendre en compte trois éléments distincts :

- . ce qui dépend de l'aval de la RT1 (capacité du lit),
- ce qui dépend de la RTI elle-même (talus et ouvrages de franchissement),
- . ce qui dépend de l'amont de la RTI (capacité du lit).

Le calage de la RTI, pour être le plus bas possible, implique à la fois un niveau aval bas et un remous minimal.

Le niveau aval bas est indépendant de la RTI : il ne dépend que de la capacité d'écoulement du lit à l'aval. Pour abaisser les niveaux, il faut augmenter la débitance ce qui peut être obtenu par un recalibrage. Mais le seuil anti-sel s'oppose à l'efficacité à terme d'une telle mesure. De plus, le SARH n'envisage pas un recalibrage important de l'aval (sauf peut-être une coupure de boucle). La diminution des niveaux amont peut être obtenue par divers moyens dont ceux proposés par le SARH et les Travaux Publics qui ont pour but de limiter l'importance des ouvrages de décharge (nettoyage du lit amont, chenal de décharge latéral).

Il est par ailleurs possible selon les Travaux Publics de jouer sur l'ouvrage principal en augmentant son ouverture pour limiter au maximum le remous.

Il n'est pratiquement pas envisageable de tenir compte de l'effet d'un nettoyage du cours d'eau car on ne peut pas être sûr de l'entretien à terme. Une telle mesure serait certainement efficace mais à condition qu'elle soit suivie dans le temps. Mais on ne peut pas raisonnablement retenir une telle hypothèse.

En conclusion, on étudiera :

- . l'impact de la coupure de boucle sur les niveaux aval,
- . l'impact cumulé d'un élargissement du pont et de la réalisation du chenal de décharge rive droite sur les niveaux amont.

## 4.2 IMPACT DE LA COUPURE DE BOUCLE

On a supposé que la boucle située entre les profils P8 et P10 était coupée ce qui raccourcit la largeur d'écoulement en lit mineur. Le calcul montre que cette mesure n'a qu'un effet minime à l'aval de la RT1 (de l'ordre de 2 centimètres), insuffisant pour contribuer à l'aménagement envisagé. Cependant il faut souligner l'intérêt de cette coupure de boucle pour les petites crues à la limite du débordement ou avant débordement qui transportent des sédiments. En effet, l'abaissement de niveau créé par la coupure améliorera le transport solide et viendra compenser en partie l'effet contraire du seuil anti-sel.

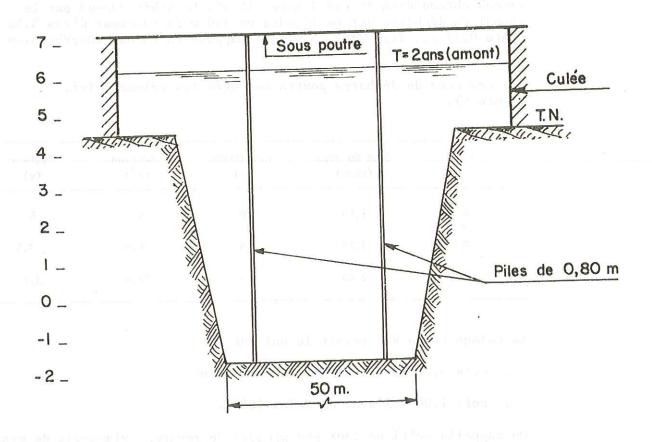
Ainsi pour une crue de 105 m³/s sous la RT1 l'abaissement à l'amont de la coupure de boucle, avec présence du barrage anti-sel, est de 0,18 m. La sédimentation possible de 0,60 m créée par le barrage pourrait être réduite à 0,45 m environ par cette mesure.

# 4.3 IMPACT DE L'AUGMENTATION D'OUVERTURE DE L'OUVRAGE PRINCIPAL ET DE LA CREATION D'UN CHENAL DE DECHARGE DE CRUE EN RIVE DROITE AMONT (cas 5)

Compte tenu des indications fournies par le SARH sur les travées types envisageables, on a retenu l'ouvrage dessiné ci-dessous.

Il est constitué de trois travées de 35 m avec deux piles circulaires en rivière de 0,80 m de diamètre. Les culées béton sont en lit majeur. Les murs d'entonnement et de restitution sont à 90° (c'est-à-dire perpendiculaires à 1'axe de la RT1).

On a supposé que le chenal de crue rive droite amont avait une largeur à la base de 30 m et des talus à 2/1. Le fond du chenal est supposé tracé en première approximation entre les cotes +5 à l'amont (profil P5) et +3,40 NGNC à l'aval (profil PE). Sa longueur est d'environ 1400 m.



Avec 75 m<sup>2</sup> d'ouvrages de décharge en rive gauche, on obtient un remous de 0,41 m à 1'amont immédiat de la RTl (cf. tableau A3). Par ailleurs, la création du chenal de crue en rive droite de la Foa amont permet d'atténuer le remous vers l'amont comme le montre l'exemple suivant où on a propagé un remous de 0,41 m.

Profil	Remous par rapport à l'état naturel (m)
P15	0,41
P16	0,32
P17	0.35
P18	0.29
P19	0,22
P20	0.14
P21	0,07
P22	-0,03
P23	-0,04
P24	-0,02

Les valeurs obtenues sont admissibles. On retrouve dès le P18, le remous obtenu dans le cas 4 avec 118  $\rm m^2$ . Le débit évacué par le chenal de décharge est de l'ordre de 140  $\rm m^3/\rm s$  (hauteur d'eau 3,20 m, pente 0,77 %, Strickler 23 ce qui suppose un chenal enherbé bien entretenu).

Les ouvrages de décharge pourraient être les suivants (cf. figure 4).

	Cote du fond (NGNC)	Ouverture (m)	Section (m <sup>2</sup> )	Hauteur (m)
A	1,65	10	28	4
В	2,15	5	24,5	3,5
C	2,45	5	22,4	3,2

Le calage de la RT1 serait le suivant :

- . cote 6,40 au niveau du franchissement,
- . cote 7,00 à l'aval de Naïna (P19).

On rappelle qu'il ne faut pas prendre de revanche vis-à-vis de ces cotes pour éviter un remous plus important pour des crues plus élevées.

La cote sous-poutre de l'ouvrage principal serait à 7,25 NGNC.

## Chapitre 5

# ETUDE HYDRAULIQUE DE L'ETAT AMENAGE (troisième phase)

## 5.1 POSITION DU PROBLEME

Après étude des résultats de deuxième phase (chapitre 4) le SARH a demandé quelques calculs complémentaires à SOGREAH de façon à mieux cerner les possibilités d'aménagement.

Les points à envisager sont les suivants :

- . effet d'un élargissement du lit mineur aval sur 10 m de large et 1500 m de long environ,
- calcul des ouvrages de décharge nécessaires pour deux valeurs de remous acceptables de l'ordre de 0,40 m et 0,60 m dans le cas des crues de période de retour T = 2 ans et T = 5 ans,
- . effet d'un approfondissement du chenal rive droite amont.

## 5.2 EFFET D'UN ELARGISSEMENT DU LIT MINEUR AVAL

On a calculé l'effet d'un élargissement de 10 m de la section aval à la cote -1,0 NGNC, sur 1500 m environ à l'aval du franchissement (soit un volume de  $60 \text{ }000 \text{ m}^3$  environ) dans le cas des crues de période de retour 2 et 5 ans. On obtient les résultats suivants au P14 :

- . T = 2 ans, abaissement de 0,07 m par rapport à l'état actuel.
- . T = 5 ans, abaissement de 0,06 m par rapport à l'état actuel.

Cette mesure ne paraît donc pas très intéressante puisqu'elle demande un investissement important pour des résultats faibles. De plus un entretien sera nécessaire car l'effet conjugué du barrage anti-sel et de l'élargissement conduira à des dépôts qui tendront à diminuer l'effet atteint.

## 5.3 ETUDE DES OUVRAGES DE DECHARGE

On a supposé en accord avec le SARH que l'ouvrage principal proposé convenait. Il crée en effet une perte de charge dynamique raisonnable. La perte de charge par frottement est fonction des ouvrages de décharge mis en place et ne dépend pratiquement pas de l'ouverture de cet ouvrage principal.

On a donc calculé pour divers cas d'insubmersibilité et de remous acceptables les sections d'ouvrage de décharge nécessaire (tableaux A3 et A4).

Les cas suivants ont été étudiés pour des remous variant entre  $0,40~\mathrm{m}$  et  $0,80~\mathrm{m}$  :

crue biennale	970 m³/s
crue quinquennale (hypothèse basse)	1540 m³/s
crue quinquennale (hypothèse haute)	1850 m <sup>3</sup> /s
crue décennale (hypothèse basse)	— 1940 m³/s

On a aussi calculé le remous qui serait observé si tout le débit était concentré sous l'ouvrage principal (tableau A5).

La figure 6 résume les résultats obtenus.

## 5.4 ETUDE DE L'IMPACT DU CHENAL DE CRUE RIVE DROITE AMONT

ofernities, and fill it is recognitioning in Piloth on transport term yours it in the

On a supposé que le chenal pouvait être plus profond que dans l'hypothèse retenue au § 4.3.

Le chenal aurait une largeur de 30 m au plafond avec des talus à 2/1. Le fond varierait entre les cotes +2,0 NGNC à l'aval (profil PE) et +3,65 NGNC à l'amont (profil PS). Cependant le déversement à l'amont dans le chenal ne devrait pas commencer avant un débit suffisamment élevé (par exemple 250 à 300 m³/s) de façon à conserver la capacité d'autocurage du lit mineur.

Il ne paraît pas par ailleurs souhaitable d'avoir un chenal plus profond de façon à conserver le fond hors d'eau en temps normal et à éviter ainsi le développement de végétation. Dans ces conditions, on a réalisé deux calculs dans des cas nettement différents.

- a. Mise hors d'eau de la RTI (ouvrage principal cas 5) pour la crue biennale de 970 m³/s, remous maximal accepté à l'amont immédiat de la RTI 0,51 m, ce qui correspond aux conditions suivantes :
  - . section d'ouvrage de décharge 50 m² (trois ouvrages)
  - . débit dans les ouvrages de décharge 110 m³/s.
- b. Mise hors d'eau de la RT1 (ouvrage principal cas 5) pour la crue décennale de 1940 m³/s (hypothèse basse), remous maximal accepté à l'amont immédiat de la RT1, 0,69 m ce qui correspond aux conditions suivantes :
  - section d'ouvrage de décharge 200 m<sup>2</sup> (soit 4 groupes d'ouvrage),
  - . débit sous les ouvrages de décharge 545 m3/s.

Remarquons que dans ce cas le remous pour la crue de  $1540~{\rm m}^3/{\rm s}$  serait de  $0,44~{\rm m}$  et le remous pour la crue biennale serait inférieur à  $0,30~{\rm m}$ .

L'évolution des remous par rapport à l'état naturel dans les deux cas précédents sont donnés ci-dessous. Les débits dérivés dans le chenal de crue rive droite sont :

. cas a)  $220 \text{ m}^3/\text{s}$ . cas b)  $350 \text{ m}^3/\text{s}$ 

1	Profil	Remous cas a)	Remous cas b)
	P15	0,51	0,69
	P16	0,42	0,71
	P17	0,43	0,74
	P18	0,34	0,67
	P19	0,23	0,55
		1.9 1.8 mol = 0,14   1 m   Lepton	0,42
	P21	0,05	0,33
		ografia oh ang-0,100 sh fire/ny	0,12
	P23	-0,11	0,06
	P24		0,02
LICE LAND	بالمشابعة		

Dans le cas a), le remous décroît rapidement à 0,40 m puis 0,30 m. Dans le cas b), le remous se maintient à 0,70 m jusqu'au P18 avant de décroître rapidement.

#### 5.5 CONCLUSION

A l'issue de cette étude, on s'oriente donc vers un ouvrage principal avec deux piles de 0,80 m de diamètre en rivière et des culées béton en lit majeur. Le lit mineur serait élargi de façon à offrir une largeur de 50 m au plafond (talus à 2/1).

L'ouvrage serait constitué de trois travées de 35 m.

La sous-poutre sera calée à la cote Zp telle que :

- . Zp = Zo + DH + R
- . Zo Cote de la crue, pour laquelle on veut rendre la RTl insubmersible, dans l'état actuel, au droit de l'ouvrage futur (P15).
- . DH Remous créé par le talus de la RT1
- . R Revanche de sécurité contre les corps flottants (R = +1,0 m conseillé).

La future RT1 (points hauts de la route) sera calée grâce à la ligne de charge de la crue retenue pour l'insubmersibilité de la route, entre les profils P15 et P17, dans l'état futur. On ne prendra pas de revanche pour ne pas accroître le remous de crues plus fortes, à moins que l'on admette une telle configuration.

La méthodologie est la suivante :

- choix d'une crue (débit Qo) contre laquelle on veut se prémunir,
- . calcul du niveau Zo dans l'état actuel au profil P15 (figure 4),
- . choix d'un remous admissible DH,
- . calcul de la section S' et du débit de décharge Q' correspondant au débit Qo et au remous DH (figure 6),
- calcul de la ligne de charge future en amont du profil P15 (modèle mathématique FOAC) à partir du niveau aval Zo + DH, pour le débit aval Qo - Q', sachant que le débit Q' quitte le lit majeur rive gauche d'écoulement de la rivière conformément à la répartition linéaire donnée au tableau 1 § 2.2.2 et que le chenal de crue rive droite prélève un débit Q" en rive droite amont (profil P22) et le restitue près du pont (P16). Q" est calculé par itérations successives,

- la ligne rouge de la RTl est alors calée selon la ligne de charge précédente c'est-à-dire :
  - cote Zo + DH près du pont principal,
  - cote de charge du P19 au point D (figure 5).

Dans les cas a) et b) on obtient les résultats figurant dans le tableau page suivante :

Il est impératif que le profil en long redescende après le pont principal pour remonter progressivement vers le point D. On assure ainsi le déversement des crues supérieures à la crue de projet.

#### Ouvrages de décharge

Les ouvrages de décharge seront choisis préférentiellement aux points A et C, puis B. On donne dans les chapitres précédents des exemples de calage. Ces ouvrages de décharge ont été calculés en supposant que l'entonnement et la restitution étaient soignés.

L'entonnement à l'amont est réalisé grâce à un seuil en arc de cercle dirigeant les eaux vers l'ouvrage. La longueur L de ce seuil est à peu près égal à 3,5 à 4 fois l'ouverture de l'ouvrage.

A l'aval, une bonne restitution des eaux est obtenue en prolongeant la surprofondeur de l'ouvrage par rapport au terrain naturel sur une longueur équivalente à L. La figure 7 présente le schéma d'un tel ouvrage pour une ouverture de 10 m.

Les abords ainsi que les zones de convergence et divergence doivent être tenus sans végétation autre que de l'herbe basse. Si un fossé poursuit l'ouvrage vers l'aval (ce qui est souhaitable), le nettoyage, voire l'élargissement de ce fossé ne peuvent qu'améliorer le fonctionnement de l'ouvrage et un ressuyage en fin de crue.

Comme la mise hors d'eau de la RT1 conduit à dériver plus de débit vers l'ouvrage principal et donc à diminuer le débit qui transitait sur le lit majeur au droit du franchissement, il est possible que sous certaines conditions de fonctionnement (fonction de la crue de l'affluent aval Fö Nimoulou, de l'état de surface du lit majeur à l'aval de la RT1) une dénivelée supérieure à celle calculée (avec un souci de sécurité) pour le dimensionnement des ouvrages de décharge soit observée.

Dans ces conditions, un débit et une vitesse plus importante se produiront sous l'ouvrage (par exemple une dénivelée de 0,60 m au lieu de 0,40 m supposés).

Si on admet une dénivelée possible supérieure de 50 % à celle choisie pour le dimensionnement des ouvrages de décharge, les vitesses sous l'ouvrage seront majorées d'environ 25 %. Il faut en tenir compte pour protéger par des enrochements adaptés le débouché de l'ouvrage sur quelques mètres.

Par ailleurs le report de débit du lit majeur RG vers l'ouvrage principal conduit à envisager de privilégier dans le dimensionnement les ouvrages de décharge situés plus près de l'ouvrage principal. Ainsi on a intérêt à avoir plus de section au point A, qu'en B et C.

Enfin le chenal de crue de RD aménagé en amont de la RTl devra avoir un entonnement soigné permettant la dérivation du débit de crue au-dessus de la capacité actuelle du lit mineur et pas avant.

Le talus aval de la RTl sera protégé dans les zones de déversement préférentielles situées près du pont principal.

ulk and ma first on A metric training to me the and the constant of the consta

ler my deale, beste è l. . Le signes i exisence le citiè es d'un tell

6.105

Crue	0	Zo (P15)	DH	S	٥,	<b>.</b>	Cote		Cotes RT1
	(m <sub>3</sub> /s)	(NGNC)	(m) ·	(m <sup>2</sup> )	(m <sup>3</sup> /s)	(m3/s)	sous-poutre Zp* NGNC	Près du pont	au point D
Biennale	970	5,85	0,51	50	110	220	7,35	6,50	7,00
Décennale (Hypothèse basse)	1940	7,00	69*0	200	545	350	8,70	7,90	8,35

Revanche + 1,0 m

#### Annexe A

#### CALCUL DES PERTES DE CHARGE

#### A1 - CAS 1 à 4 (Chapitre 3)

Mise hors d'eau crue biennale (970 m3/s).

Calcul du remous pour plusieurs ouvrages principaux sans et avec ouvrages de décharge.

#### A2 - CAS 4 (Chapitre 3)

Mise hors d'eau crue biennale (970 m³/s).

Impact d'une crue quinquennale (1850 m³/s).

#### A3 - CAS 5 (Chapitres 4 et 5)

Mise hors d'eau pour une crue biennale  $(970 \text{ m}^3/\text{s})$  et pour une crue quinquennale (hypothèse basse 1540  $\text{m}^3/\text{s}$ ). Détermination des ouvrages de décharge pour divers remous admissibles de 0,40 m, 0,50 m, 0,60 m et 0,80 m.

#### A4 - CAS 5 (Chapitre 5)

Mise hors d'eau pour une crue quinquennale (hypothèse haute  $1850 \text{ m}^3/\text{s}$ ) et pour une crue décennale (hypothèse basse  $1940 \text{ m}^3/\text{s}$ ).

Détermination des ouvrages de décharge pour divers remous admissibles de 0,40 m, 0,60 m et 0,80 m.

#### A5 - CAS 5 (chapitre 5)

Calcul des remous sans ouvrages de décharge pour les crues de 970  $m^3/s$ , 1540  $m^3/s$ , 1850  $m^3/s$  et 1940  $m^3/s$ .

## FRANCHISSEMENT DE LA RIVIERE LA FOA PAR LÁ RTÍ A LA FOA

	CAS 1	CAS 2	CAS 3	CAS 4	
DEBIT DE CRUE (M3/S)	970,00	970,00	970,00	970,00	
DEBIT SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M3/S) DEBIT DES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M3/S)	970,00	970,00	970,00	780,00 190,00	
SECTION SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M2)	376,00	525,00	450,00	450,00	
SECTION TOTALE D OUVRAGES DE DECHARGE RG (M2) NOMBRE D OUVRAGES DE DECHARGE RG LARGEUR MOYENNE D UN OUVRAGE DE DECHARGE RG (M) ENFONCEMENT/T.N.DES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M)			15 2-7	118,00 3,00 11,20 2,50	
VITESSE SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M/S) VITESSE SOUS LES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M3/S)	2,58	1,85		1,73 1,61	
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE CINETIQUE (M) OUVRAGE PRINCIPAL PERTE PAR FROTTEMENT (M)	0,34	0,17 0,83	0,23 0,87	0,10 0,24	
OUVRAGES DECHARGE RG PERTE CINETIQUE (M) OUVRAGES DECHARGE RG PERTE PAR FROTTEMENT (M)	neant neant		72		
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE DE CHARGE TOTALE (K) OUVRAGES DECHARGE RG PERTE DE CHARGE TOTALE (M)	1,17 neant	100	the state of the s	100000000000000000000000000000000000000	

#### legende:

- cas 1: ouvrage principal unique ouverture 70m;culees noyees; pile centrale circulaire d=1,9m;
- cas 2: ouvrage principal unique ouverture 70m;culees verticales; pile centrale circulaire d=1,9m;murs en ailes a 45 ou 60 degres
- cas 3: ouvrage principal unique ouverture 60a;culees verticales; 2 piles centrales circulaires d=0,6a;eurs en ailes a 45 ou 60 degres
- cas 4: ouvrage principal ouverture 60m ;culees verticales; 2 piles centrales circulaires d=0,6m;murs en ailes a 45 ou 60 degres

## FRANCHISSEMENT DE LA RIVIERE LA FOA PAR LA RTI À LA FOA

	CAS 4
DEBIT DE CRUE (M3/S)	1850,00
DEBIT SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M3/S) DEBIT DES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M3/S)	1170,00 280,00
SECTION SOUS L DUVRAGE PRINCIPAL (M2)	510,00
SECTION TOTALE D OUVRAGES DE DECHARGE RG (M2) HOMBRE D OUVRAGES DE DECHARGE RG LARGEUR MOYENNE D UN OUVRAGE DE DECHARGE RG (M) ENFONCEMENT/T.N.DES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M)	135,00 3,00 12,85 2,50
VITESSE SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M/S) VITESSE SOUS LES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M3/S)	2,29 2,07
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE CINETIQUE (H) OUVRAGE PRINCIPAL PERTE PAR FROTTEMENT (H)	0,20 0,18
OUVRAGES DECHARGE RG PERTE CINETIQUE (N) DUVRAGES DECHARGE RG PERTE PAR FROTTEMENT (N)	0,33 0,04
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE DE CHARGE TOTALE (M) OUVRAGES DECHARGE RG PERTE DE CHARGE TOTALE (M)	0,38 0,37

#### legende:

cas 4: ouvrage principal ouverture 60m;culees verticales; 2 piles centrales circulaires d=0,6m;murs en ailes

# FRANCHISSEMENT DE LA RIVIERE LA FOA PAR LA RŶ1 A LA FOA

	CAS 5	CAS 5	CAS 5				
DEBIT DE CROE (M3/S)	970,00	970,00	970,00	970,00	1540,00	1540,00	1540,00
DEBIT SOUS L OCYRAGE PRINCIPAL (M3/S)	830,00	860,00	890,00	938,00	1260,00	1190,00	1110,00
DEBIT DES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M3/S)	140,00	110,00	80,00	32,00	280,00	350,00	430,00
SECTION SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M2)	529,00	529,00	529,00	529,00	603,00	603,00	603,00
SECTION TOTALE D OUVRAGES DE DECHARGE RG (M2)	75,00	50,00	31,50	10,50	95,00	142,00	210,00
NOMBRE D OUVRAGES DE DECHARGE RG	3,00	3,00	3,00	2,00	3,00	3,00	4,00
LARGEUR MOYENNE D UN OUVRAGE DE DECHARGE RG (M)	7,15	4,75	3,00	1,50	9,04	12,85	15,00
ENFONCEMENT/T.N.DES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M)	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
VITESSE SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (N/S)	1,57	1,63	1,68	1,77	2,09	1,97	1,84
VITESSE SOUS LES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M3/S)	1,87	2,20	2,54	3,05		2,46	2,05
OUVRAGE PRINCIPAL FERTE CINETIQUE (N) OUVRAGE PRINCIPAL PERTE PAR FROTTEMENT (U)	0,10	0,12	0,14	0,17	0,24	0,20	0,15
	0,31	0,39	0,48	0,65	0,55	0,41	0,26
OUVRAGES DECHARGE RG PERTE CINETIQUE (M) OUVRAGES DECHARGE RG PERTE PAR PROTTEMENT (M)	0,27	0,37	0,49	0,71	0,66	0,46	0,32
	0,13	0,13	0,12	0,09	0,15	0,15	0,09
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE DE CHARGE TOTALE (M)	0,41	0,51	0,61	0,81	0,80	0,60	0,41
OUVRAGES DECHARGE RG PERTE DE CHARGE TOTALE (M)	0,40	0,50	0,61	0,80	0,81	0,62	

legende: cas 5: ouvrage principal ouverture 105m ;culees verticales en lit majeur ; 2 piles circulaires d=0,60m

# FRANCHISSEMENT DE LA RIVIERE LA FOA PAR LA RTI A LA FOA

	CAS 5	CAS 5				
DEBIT DE CRUE (M3/S)	1850,00	1850,00	1850,00	1940,00	1940,00	1940,00
DEBIT SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M3/S)	1400,00	1320,00	1220,00	1440,00	1350,00	1250,00
DEBIT DES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M3/S)	450,00	530,00	630,00	500,00	590,00	690,00
SECTION SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M2)	640,00	640,00	540,00	650,00	650,00	650,00
SECTION TOTALE D OUVRAGES DE DECHARGE RG (M2)	152,00	203,00	290,00	165,00	230,00	320,00
NOMBRE D OUVRAGES DE DECHARGE RG	3,00		5,00	4,00	4,00	5,00
LARGEUR MOYENNE D UN OUVRAGE DE DECHARGE RG (M)	14,50	14,50	16,60	11,80	16,40	18,30
ENFONCEMENT/T.N.DES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M)	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
VITESSE SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M/S)	2,19	2,06	1,91	2,22	2,08	1,92
VITESSE SOUS LES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M3/S)	2,96		2,17	3,03	2,57	2,16
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE CINETIQUE (M)	0,27	0,22	0,17	0,28	0,23	0,17
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE PAR FROTTEMENT (M)	0,53		0,24	0,52	0,37	0,23
OUVRAGES DECHARGE RG PERTE CINETIQUE (M)	0,67	0,52	0.36	0,70	0,50	0,36
OUVRAGES DECHARGE RG PERTE PAR FROTTEMENT (M)	0,14		0,06	0,11	0,09	0,06
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE DE CHARGE TOTALE (%)	0,80	0,61	0,41	0,80	0,60	0,40
OUVRAGES DECHARGE RG PERTE DE CHARGE TOTALE (M)	0,81		0,42	0,81	0,60	0,41
					1700 BUSTON	2000 F100 C000

legende:

cas 5: ouvrage principal ouverture 105m ;culees verticales en lit majeur ; 2 piles circulaires d=0,60m

## FRANCHISSEMENT DE LA RIVIERE LA FOA

	CAS 5	CAS 5	CAS 5	CAS 5
DEBIT DE CRUE (M3/S)	970.00	1540.00	1850.00	1940.00
DEBIT SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M3/S)	970.00	1540.00	1850.00	1940.00
DEBIT DES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M3/S)	0.00	0.00	0.00	0.00
SECTION SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M2)	529.00	603.00	640.00	650.00
SECTION TOTALE D OUVRAGES DE DECHARGE RG (M2)	0.00	0.00	0.00	0:00
NOMBRE D OUVRAGES DE DECHARGE RG	0.00	0.00	0.00	0.00
LARGEUR MOYENNE D UN OUVRAGE DE DECHARGE RG (M)	0.00	0.00	0.00	0.00
ENFONCEMENT/T.N.DES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M)	0.00	0.00	0.00	0.00
VITESSE SOUS L OUVRAGE PRINCIPAL (M/S)	1.83	2.55	2.89	2.98
VITESSE SOUS LES OUVRAGES DE DECHARGE RG (M3/S)				2:79*
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE CINETIQUE (M)	0.19	0.45	0.63	0.69
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE PAR FROTTEMENT (M)	0.77	1.38	1.72	1.83
OUVRAGES DECHARGE RG PERTE CINETIQUE (M)	neant	neant	neant	neant
OUVRAGES DECHARGE RG PERTE PAR FROTTEMENT (M)	neant		(1)	neant
OUVRAGE PRINCIPAL PERTE DE CHARGE TOTALE (N)	0.98	1.83	2.36	2,52
OUVRAGES DECHARGE RG PERTE DE CHARGE TOTALE (M)	neant	-01/35/03/	127.70.70.70.70	

legende:

cas 5; ouvrage principal ouverture 105m ; culees varticales en lit majeur ;

## Annexe B

## CALCUL DE LIGNES D'EAU

ETAT ACTU	EL - (modèle FOA) Chapitre 2
B1	Calage crue GYAN (aval RT1)
B2	Calage crue GYAN (amont RT1)
B3 à B6	Calcul des écoulements dans la Foa aval pour divers débits
В7	Calcul crue biennale (970 m³/s) Foa aval RT1
В8	Calcul crue biennale (970 m³/s) Foa amont RT1
В9	Calcul crue quinquennale (1850 m³/s) Foa aval RT1
B10	Calcul crue quinquennale (1850 m³/s) Foa amont RT1
B11	Calcul crue décennale (1940 m³/s Foa) amont RT1
ETAT PROJI	ET - Cas 4 (modèle FOAl) chapitre 3
B 12	Calcul crue biennale (970 m³/s) - Remous 0,34 m
ETAT PROJE	ET - Cas 5, chenal rive droite (modèle FOAC), chapitre 4
В 13	Calcul crue biennale (970 m³/s) - Remous 0,41 m

ETAT PROJET - Impact élargissement Foa aval de 10 m sur 1500 m (modèle FOAA) chapitre 5

B 14 Calcul crues biennale et quinquennale - Foa aval RT1

ETAT PROJET - Cas 5 chenal rive droite (modèle FOAC) chapitre 5

B 15 Calcul crue biennale (970 m³/s) - Remous 0,51 m

B 16 Calcul crue décennale (1940 m³/s) - Remous 0,69 m.

000

6.105

SDGREAH 08-12-1987 - 12:29:18

Programme ECCFERM - Modèle FCA

Calcul n° 55 GYAN

Ligne d'eau n° 1

FOINT	PK (Km)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (m)	VITESGE (m/s)	CHARGE (m)
P14	4.230	1650.00	6.50	1.81	ტ. ტ
P13	4.710	1800.00	6.15	1,51	6,27
P12	4.980	1900.00	6.00	0.78	6.03
F8	5.230	1800.00	5.81	1.02	5.26
P7	5,400	1800,00	5.72	1,34	5,81
P6 (	5,730	1800.00	5.54	1.10	5.41
F5	6.070	2150.00	5.39	1.18	5,44
P4	6:540	2150.00	5.14	1.40	5.24
PS	6.960	2150.00	4.80	1.93	4,99
F2	7,420	2150.00	4.31	1.95	4.51
P1	7.820	2150.00	3,90	1,52	4.02

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval F1

DEBIT NIVEAU

2150.00 3.900

DEBIT INTRODUIT AU FOINT PS

350.00

DEBIT INTRODUIT AU FOINT P13

150.CO

90GREAH 08-12-1987 - 18:46:56

Programme ECOPERM - Modèle foa

Calcul n° 58 FOA AMONT RT1 GYAN

Ligne d'eau n° i

POINT	PK (Km)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (m)
P24	0.000	1650.00	9.32	0.66	9,34
P23	0.810	1650.00	8.77	2.68	9.14
P22	1.300	1650.00	8.38	1.61	8.52
P21	2.050	1650.00	7.88	0.77	7.91
P20	2.600	1650.00	7.71	1.24	7.79
P19	3.000	1440.00	7.46	1.06	7.52
918	3.260	1183,00	7.22	1.94	7.41
P17	3.530	890.00	7.04	1.49	7.16
P16	3,850	725.00	£.88	1.29	6.96
P15	4.050	725.00	6,70	1.94	6.89

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval P15

DEBIT NIVEAU

725.00

6.700

DEBIT INTRODUIT AU POINT P16

-165.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P17

-293.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P18

-257.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P19

-210.00

SOGREAH 04-16-1987 - 11:02:58

Programme ECOPERM - Modèle FOA

Calcul nº 35 FGA AVAL

#### CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval Pi

DEBIT	NIVEAU
300.00	1.850
500.00	2.400
800.00	2.850
1200.00	3.200
1500.00	3.400
2000.00	3.800
2400.00	4.050
2930.00	4.350

#### DEBIT INTRODUIT AU POINT P5

50.00

80.00

130.00

195.00

245.00

325.00

390.00

480.00

#### DEBIT INTRODUIT AU POINT P13

20.00

35.00

55.00

80.00

105.00

140.00

165.00

200.00

#### PARAMETRES DU CALCUL :

Option en cas de non convergence : régime critique
Nbre de cycles maximum = 10 Précision absolue = .001 mètres
Nom du point amont = P14 Nom du point aval = P1
Calcul des charges
Résultats stockés sur fichier
Fichier résultat conservé

PONT : coefficient A = .237

coefficient B = 1.93

SOGREAH 04-16-1987 - 11:04:17

Programme ECOPERM -- Modèle FOA

Calcul n° 35 FOA AVAL

Ligne d'eau n° 1

POINT	PK (Km)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (m)
F14	4.280	230.00	3.84	1.28	3.93
P13	4.710	250.00	3.62	1.37	3.72
P12	4.980	250.00	3.51	0.86	3.55
P8 .	5.230	250.00	3.20	0.76	3.23
F7	5.400	250.00	3.14	1.14	3.20
P6	5.730	250.00	2.98	0.91	3.02
P5	6.070	300.00	2.84	1.11	2.90
PA	6.540	300.00	2.62	1.18	2.69
P3	6,960	300.00	2.41	1.14	2.48
P2	7,420	300.00	2.13	1.28	2.22
P1	7.820	300.00	1.85	1.50	1.96

Ligne d'eau n° 2

TOINT	PK (Km)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (m)
P14	4.280	385.00	4.50	1.56	4.62
P13	4.710	420.00	4.18	1.83	4.35
P12	4.980	420.00	4.03	0.74	4.05
P8	5.230	420.00	3.79	0.77	3.82
P7	5.400	420.00	3.73	1.09	3.79
P6	5.730	420.00	3.59	0.32	3.62
P5	6.070	500.00	3.47	0.92	. 3.52
P4	6.540	500.00	3.24	1.52	3.36
P3	6.960	500.00	2.99	1.27	3.07
P2	7.420	500.00	2.70	1.30	2.79
P1	7.820	500.00	2.40	1.67	2.54

Ligne d'eau n° 3

POINT	PK (Km)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (m)
F14	4.280	615.00	5.05	1.80	5.21
P13	4.710	670.00	4.71	1.71	4.86
P12	4.980	670.00	4.55	0.71	4.57
P8	5.230	670.00	4.33	0.84	4.37
P7	5.400	670.00	4.26	1.15	4.33
P6	5.730	670.00	4.11	0.86	4.15
P5	6.070	800.00	4.00	0.94	4,04
P4	6.540	800.00	3.76	1:49	3.88
P3	6.960	800.00	3.49	1.45	3.60
P2	7.420	800.00	3.15	1.44	3.26
F1	7.820	800.00	2.85	1.55	2.97

SOGREAH 04-16-1987 - 11:04:34

Programme ECOPERM - Modèle FOA

Calcul n° 35 FOA AVAL

Ligne d'eau n° 4

POINT	PK (Km)	(m3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (m)
P14	4.280	925.00	5.57	1.94	5.75
P13	4.710	1005.00	5.23	1.61	5.36
P12	4.980.	1005.00	5.07	0.73	5.09
P8 (	5.230	1005.00	4.86	0.91	4.91
P7	5.400	1005.00	4.78	1.23	4.86
P6	5.730	1005.00	4.62	0.94	4.66
P5	6.070	1200.00	4.49	1.02	4.54
P4	6.540	1200.00	4.25	1.44	4.35
P3	6.960	1200.00	3.95	1.63	4.09
P2	7.420	1200.00	3.55	1.65	3.69
P1	7.820	1200.00	3.20	1.57	3.32

Ligne d'eau n° 5

FOINT	PK	DEBIT	NIVEAU	VITESSE	CHARGE
	(Km)	(m3/s)	(m)	(m/s)	(m)
P14 P13 P12 P8 P7 P6 P5 P4 P3 P2 P1	4.290 4.710 4.980 5.230 5.400 5.730 6.070 6.540 6.960 7.420 7.820	1150.00 1255.00 1255.00 1255.00 1255.00 1255.00 1500.00 1500.00 1500.00	5.89 5.55 5.40 5.19 5.11 4.94 4.79 4.55 4.24 3.79 3.40	1.80 1.56 0.76 0.95 1.28 1.00 1.08 1.42 1.75 1.79	6.06 5.48 5.43 5.24 5.19 4.99 4.85 4.65 4.39 3.95 3.53

Ligne d'eau n° 6

POINT	PK	DEBIT	NIVEAU	VITESSE	CHARGE
	(Km)	(m3/s)	(m)	(m/s)	(m)
P14 P13 P12 P8 P7 P6 P5 P4 P3	4.280 4.710 4.980 5.230 5.400 5.730 6.070 6.540 6.960	1535.00 1675.00 1675.00 1675.00 1675.00 1675.00 2000.00 2000.00	6.36 6.02 5.87 5.68 5.59 5.41 5.26 5.01 4.69	1.76 1.51 0.77 1.01 1.32 1.08 1.15 1.40	6.52 6.14 5.90 5.73 5.68 5.47 5.33 5.11
P2	7.420	2000.00	4.21	1.91	4.39
P1	7.820	2000.00	3.80	1.52	3.92

SOGREAH 04-16-1987 - 11:04:53

Programme ECOPERM - Modèle FOA

Calcul n° 35 FOA AVAL

Ligne d'eau n° 7

POINT	PK (Km)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (m)
P14	4.280	1845.00	6.69	1.75	6.84
P13	4.710	2010.00	6.36	1.49	6.47
P12	4.980	2010.00	6.21	0.79	6.24
F8	5.230	2010.00	5.02	1.05	6.08
P7	5.400	2010.00	5.93	1.36	5.02
P6	5.730	2010.00	5.75	1.14	5.81
P5	6.070	2400.00	5.59	1.21	5.66
F4	6.540	2400.00	5.33	1.40	5.43
P3	6.960	2400.00	4.99	2.00	5.19
P2	7.420	2400.00	4.48	2.02	4.69
P1	7.820	2400.00	4.05	1.53	4.17

Ligne d'eau n° 8

FOINT.	PK (Km)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (m)
P14 P13 P12 P8 P7 P6 P5 P4 P3 P2 P1	4.280 4.710 4.980 5.230 5.400 5.730 6.070 6.540 6.960 7.420 7.820	2250.00 2450.00 2450.00 2450.00 2450.00 2450.00 2930.00 2930.00 2930.00 2930.00	7.08 6.75 6.61 6.43 6.33 6.15 5.98 5.72 5.35 4.80 4.35	1.73 1.48 0.82 1.10 1.41 1.21 1.29 1.42 2.14 2.16 1.55	7.23 6.87 6.49 6.43 6.22 6.07 5.82 5.58

Dep

SOGREAH 04-16-1987 - 11:59:00

Programme ECOPERM - Modèle FOA

Calcul n° 37 FOA AVAL T=2

Ligne d'eau n° 1

POINT	PK (Km)	DEBIT (m3/s)	(m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (m)
P14 P13 P12 P8 P7 P6 P5 P4 P3 P2 P1	4.280 4.710 4.980 5.230 5.400 5.730 6.070 6.540 6.960 7.420 7.820	970.00 1060.00 1060.00 1060.00 1060.00 1265.00 1265.00 1265.00 1265.00	5.65 5.31 5.15 4.95 4.86 4.70 4.57 4.33 4.04 3.64 3.30	1.82 1.59 0.73 0.91 1.24 0.95 1.03 1.42 1.64 1.64	5.82 5.43 5.18 4.99 4.94 4.75 4.62 4.43 4.18 3.78 3.41

Calcul n° 37 FOA AVAL T=2

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval P1

DEBIT NIVEAU

1265.00 3.300

DEBIT INTRODUIT AU POINT PS

205.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P13

90.00

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval P15

DEBIT NIVEAU

570.00 5.850

DEBIT INTRODUIT AU POINT P16

-71.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT F17

-127.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P18

-111.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P19

-91.00

SOGREAH 04-30-1987 - 10:53:38

Programme ECOPERM - Modèle foa

Calcul n° 52 FOA T=2 ANS ETAT NATUREL

Ligne d'eau n° 1

POINT	PK (Km)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (m)
P24	0,000	970.00	8.34	0.68	8.37
P23	0.810	970.00	7.87	2.13	8.10
P22	1.300	970.00	7.57	1.44	7.67
P21	2.050	970.00	7.11	0.73	7.14
P20	2.600	970.00	6.93	1.11	7.00
P19	3.000	879.00	6.73	0.97	6.77
P18	3.260	768.00	6.49	1.94	6.68
P17	3.530	641.00	6.29	1.68	6.43
P16	3,850	570.00	6.07	1.55	6.19
P15	4.050	570.00	5.85	2.15	6.08

SOGREAH 04-16-1987 - 12:01:59

Programme ECOPERM - Modèle FOA

Calcul n° 38 FOA AVAL T=5

Ligne d'eau n° 1

POINT	PK	DEBIT	NIVEAU	VITESSE	CHARGE
	(Km)	(m3/s)	(m)	(m/s)	(m)
P14 P13 P12 P8 F7 P6 P5 P4 P3 P2 P1	4.280 4.710 4.980 5.230 5.400 5.730 6.070 6.540 6.960 7.420 7.820	1850.00 2020.00 2020.00 2020.00 2020.00 2020.00 2410.00 2410.00 2410.00 2410.00	6.69 6.36 6.22 6.03 5.93 5.76 5.60 5.34 4.99 4.48 4.05	1.74 1.50 0.80 1.05 1.37 1.14 1.22 1.40 2.00 2.03 1.54	4.85 6.48 6.25 6.08 6.03 5.82 5.47 5.44 5.20 4.69 4.17

Calcul n° 38 FOA AVAL T=5

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval F1

DEBIT NIVEAU

2410.00 4.050

DEBIT INTRODUIT AU POINT P5

390.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P13

170.00

SOGREAH 10-29-1987 - 13:29:03

Programme ECOPERM - Modèle foa

Calcul n° 59 FOA ETAT NATUREL T=5

Ligne d'eau n° 1

TNIGG	PK (Ka)	DEBIT (@3/s)	NIVEAU (a)	VITESSE (m/s)	CHARGE (a)
224	0.000	1850.00	9.56	0.67	9.53
923	0.810	1850.00	8.59	2.78	9.38
P22	1.300	1850.00	8.59	1.65	8.72
P21	2.050	1850.00	8.07	0.79	8.11
P20	2.600	1850.00	7.89	1.28	7.98
P19	3.000	1657.00	7.64	1.12	7.70
P18	3.260	1314.00	7.39	1.97	7.59
P17	3.530	1012.00	7.20	1.56	7.33
P16	3.850	765.00	7.03	1.28	7.11
P15	4.050	765.00	6.85	1.93	7.04

Calcul n° 59 FOA ETAT NATUREL T=5

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval P15

DEBIT NIVEAU

765.00 6.850

DEBIT INTRODUIT AU POINT P16

-247.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P17

-302.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P18

-343.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P19

-193.00

Programme ECOPERM - Modèle FOA

Calcul n° 67 FOA ACTUEL 1940 M3/S

Ligne d'eau n\* 1

POINT	?K (%a)	DEBIT (≩3/s)	NIVEAU (a)	VITESSE (a/s)	CHARGE
P24	0.000	1940.00	9.67	0.58	9.69
P23	0.810	1940.00	9.08	2.83	9.49
P22	1.300	1940.00	8.67	1.67	8.82
P21	2.050	1940.00	8.16	0.30	8.20
P20	2.600	1940.00	7.98	1.29	9.07
P19	3.000	1678.00	7.73	1.09	7.79
P18	3.260	1358.00	7.49	1.93	7.68
P17	3.530	994.00	7.32	1.45	7.43
P16	3.850	790.00	7.17	1.24	7.25
P15	4.050	790.00	7.00	1.89	7.18

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval P15

DEBIT

HIVEAU

790.00 7.000

DEBIT INTRODUIT AU POINT P18

-204.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P17

-364.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P18

-320.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P19

-262.00

Programme ECOPERM - Modèle FOA1

Calcul n° 64 FOA RT1 CALEE T=2 CAS 4

Lione d'eau n° 1

POINT	PK (Ke)	DE8IT (a3/s)	UA3V1K (a)	VITESSE (a/s)	CHARGE (m)
P24	0.000	970.00	8.39	0.65	8.42
P23	0.810	970.00 970.00 970.00 970.00 927.00 874.00	7.96 7.68 7.28 7.15 6.99 6.78	2.07 1.35 0.64 0.98 0.87 1.85	8.17 7.77 7.30 7.20 7.03 6.96 6.75
P22	2.050 97/ 2.600 97/ 3.000 92 3.250 87				
P21					
P20					
219					
P18 P17					
		814.00	6.59		
P16	3.850	780.00	6.32	1.84	6.50
P15	4.050	780.00	6.19	1.65	6.33

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval P15

DEBIT

NIVEAU

780.00

6.190

DEBIT INTRODUIT AU POINT P16

-34.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P17

-60.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P18

-53.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P19

-43.00

SOGREAH 11-04-1987 - 12:15:47

Programme ECOPERM - Modèle FOAC

Calcul n\* 74 FOA RTI CALEE T=2 CAS 5

Ligne d'eau n° 1

POINT	₽K (K∎)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (a)	VITESSE (a/s)	CHARGE (a)
P24	0.000	970.00	8.32	0.69	8.34
P23	0.810 1.300 2.050 2.600 3.000 3.260 3.530	970.00 830.00 830.00 830.00 798.00 759.00 715.00	7.83 7.54 7.18 7.07 6.95 6.78 6.64	2.18 1.26 0.59 0.87 0.80 1.61 1.53	8.07 7.62 7.20 7.11 6.98 6.92 6.76
P22					
P21					
P20					
P19					
P18					
P17					
P16	3.850	830.00	6.39	1.89	6.57
P15	4.050	830.00	6.26	1.55	6.38

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval P15

DEBIT

NIVEAU

830.00

6.260

DEBIT INTRODUIT AU POINT P16

115.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P17

-44.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P18

-39.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P19

-32.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P22

-140.00

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval Pi

DEBIT NIVEAU

1265.00 3.300 2410.00 4.050

DEBIT INTRODUIT AU POINT P5

205.00 390.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P13

90.00 170.00

SOGREAH 10-30-1987 - 17:28:53

Programme ECOPERM - Modèle FOAA

Calcul n° 63 FOA AVAL ELARGIE DE 10M

Ligne d'eau n' 1

THIO9	(Ke) bk	DEBIT (a3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (m/s)	CHARGE (a)
P14	4.280	970.00	5.58	1.87	5.76
P13	4.710	1050.00 1060.00 1060.00 1060.00 1060.00 1265.00 1265.00	5.25 5.11 4.92 4.85 4.70 4.57 4.33	1.51 0.72 0.88 1.18 0.95 1.03 1.42 1.64	5.37 5.14 4.96 4.92 4.75 4.62 4.43 4.18
P12	5.230 1 5.400 1 5.730 1 6.070 1				
P8					
P7					
P6					
P5					
P4					
P3					
P2	7.420	1265.00	3.64	1.64	3.78
P1	7.820	1265.00	3,30	1.49	3.41

Ligne d'eau n° 2

POINT	PK (Ka)	DEBIT (m3/s)	NIVEAU (m)	VITESSE (a/s)	CHARGE (a)
P14	4.280	1850.00	6.63	1.74	6.79
P13	4.710	2020.00	6.32	1.45 0.78 1.02 1.32 1.14 1.22 1.40	6.43 6.22 6.06 6.01 5.82 5.67 5.44
P12	4.980	2020.00 2020.00 2020.00 2020.00 2410.00 2410.00	6.19 6.01 5.92 5.76 5.60 5.34		
P8	5.400 2020.00 5.730 2020.00 6.070 2410.00				
P7					
P6					
P5					
P4					
P3 P2		4.99	2.00	5.20	
	7.420	2410.00	4.48	2.03	4.69
PI	7.820	2410.00	4.05	1.54	4.17

Programme ECOPERM - Modèle FOAC

Calcul n\* 77 FOA RTI CALEE T=2 REMOUS 0.5M

Ligne d'eau n° 1

POINT	PK (Ka)	DEBIT (a3/s)	NIVEAU (a)	VITESSE (a/s)	CHARGE (a)
P24	0.000	970.00	8.28	0.71	8.31
P23	0.810	970.00 750.00 750.00 750.00 725.00 695.00	7.76 7.47 7.16 7.07 6.96 6.83	2.24 1.18 0.54 0.79 0.72 1.43	8.02 7.54 7.17 7.10 6.99 6.94
P22	2.050				
P21					
P20					
P19 P18 P17					
		P16	3.850	860.00	6.49
P15	4.050	360.00	5.36	1.58	5.49

CONDITIONS AUX LIMITES . Point aval P15

DEBIT

NIVEAU

860.00 6.360

DEBIT INTRODUIT AU POINT P16

200.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P17

-35.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P18

-30.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P19

-25.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P22

-220.00

SOGREAH 11-04-1997 - 19:25:15

Programme ECOPERM - Modèle FOAC

Calcul n\* 79 FOA RT1 CALEE T=10 REMOUS 0.7M

Ligne d'eau n° 1

POINT	(Ka)	DEBIT (e3/s)	NIVEAU (a)	VITESSE (a/s)	CHARGE (a)
P24	0.000	1940.00	9.69	0.67	9.72
P23	0.810	1940.00	9.14	2,74	9.52
P22	1.300	1590.00	8.79	1.32	8.88
P21	2.050	1590.00	8.49	0.58	8.50
P20	2.600	1590.00	8.40	0.89	8.44
P19	3.000	1465.00	8.28	0.81	8.32
P18	3.260	1315.00	8.15	1.42	8.26
P17	3.530	1142.00	8.05	1.29	8.15
P16	3.950	1395.00	7.88	1.55	8.03
P15	4.050	1395.00	7.69	2.11	7.92

CONDITIONS AUX LIMITES . Point avail P15

DEBIT NIVEAU

1395.00 7.690

DEBIT INTRODUIT AU POINT P16

253.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P17

-173.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P18

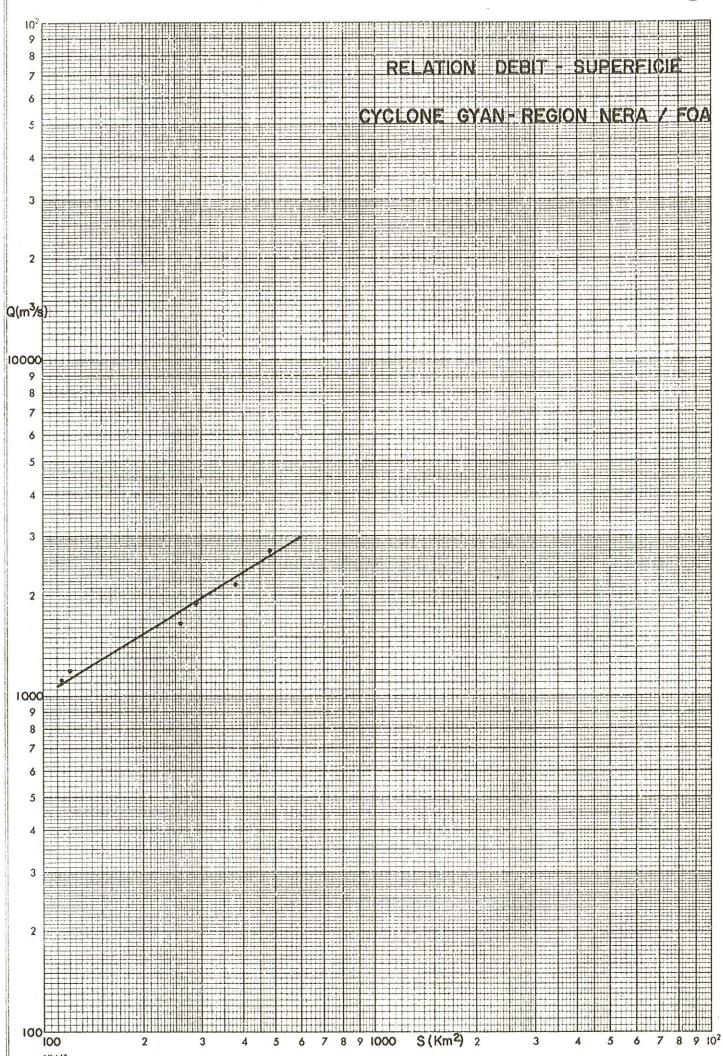
-150.00

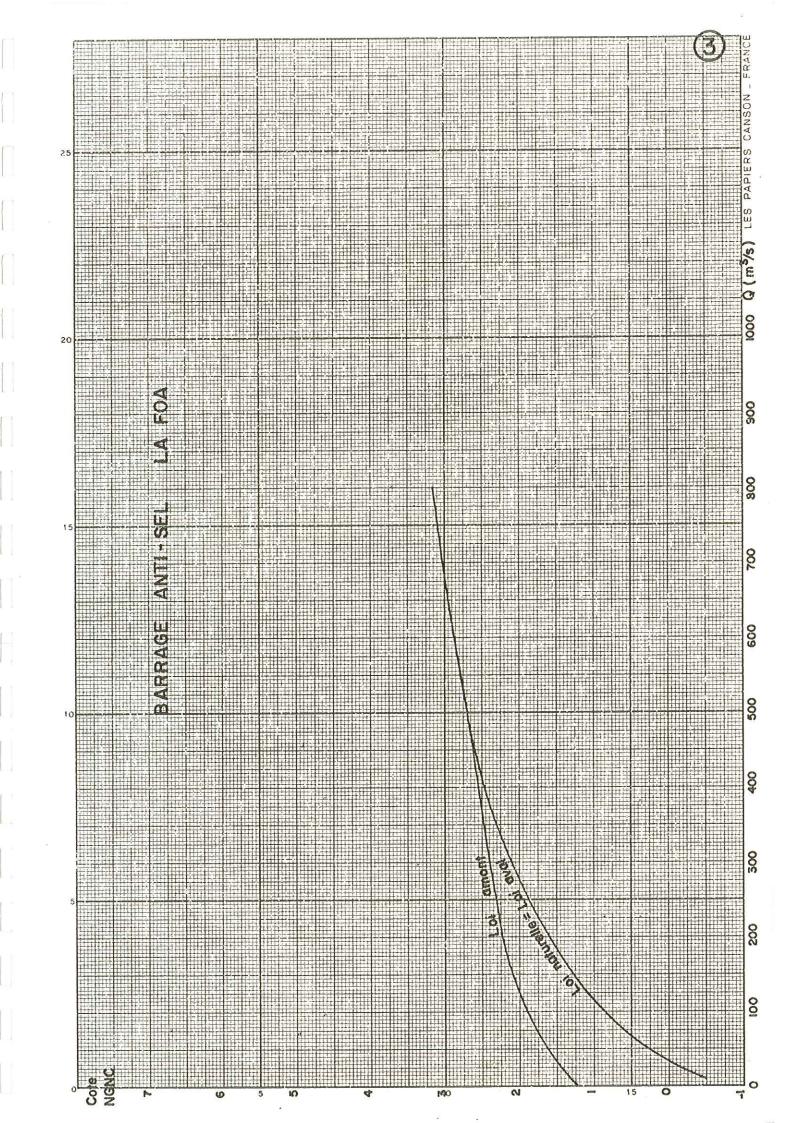
DEBIT INTRODUIT AU POINT P19

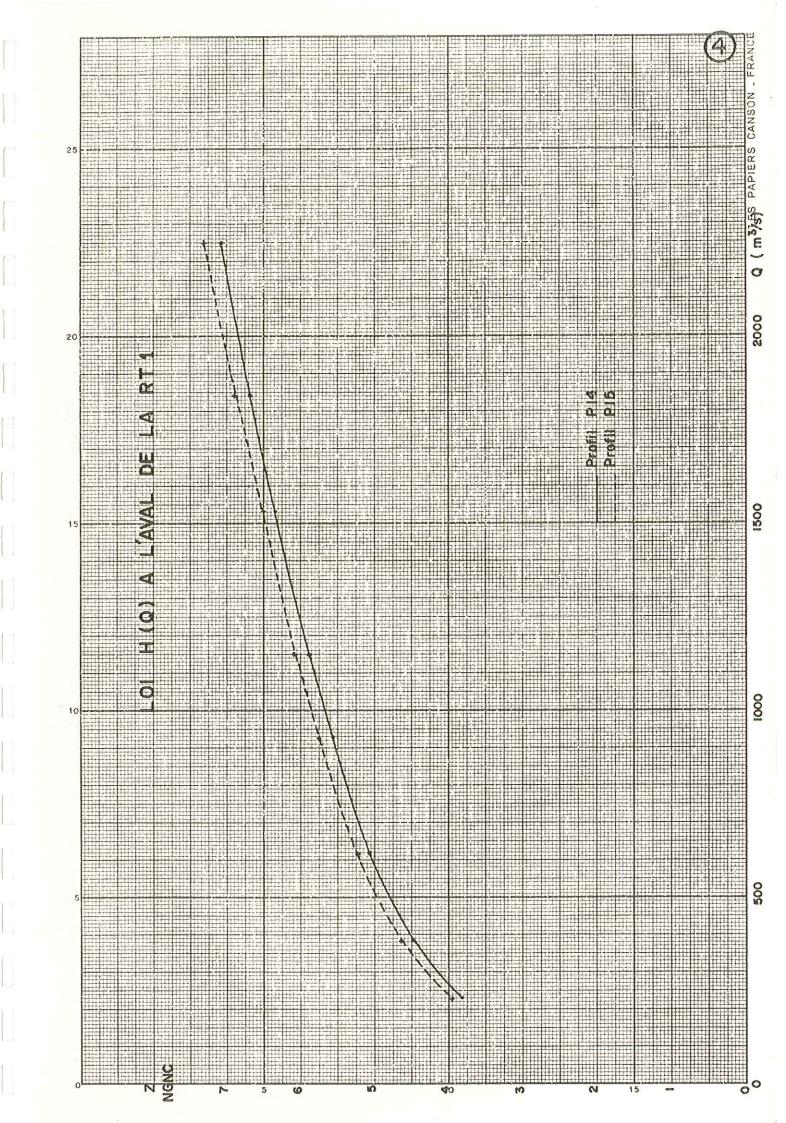
-125.00

DEBIT INTRODUIT AU POINT P22

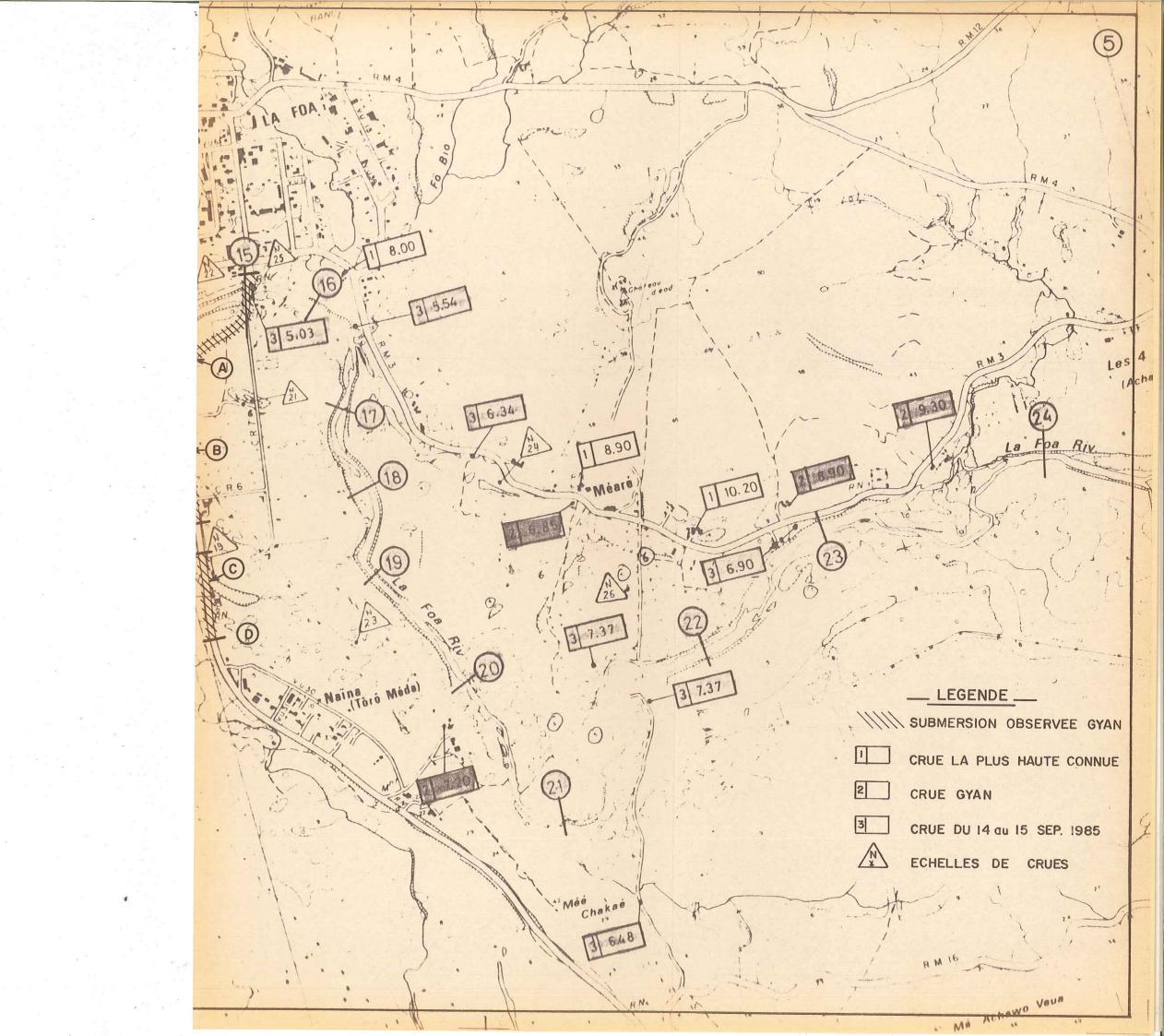
-350.00











# SCHEMA ENTONNEMENT RESTITUTION OUVRAGE DE DECHARGE ( PONT CADRE OU DALOT )

T.N. Amont

